



**HAL**  
open science

# Le florilège augustinien de Bède le Vénérable et les discussions tardoantiques sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination

Jérémy Delmulle

► **To cite this version:**

Jérémy Delmulle. Le florilège augustinien de Bède le Vénérable et les discussions tardoantiques sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination. *Revue d'études augustinienes et patristiques*, 2016, 62 (2), pp.265 - 292. 10.1484/J.REA.4.2017035 . halshs-01843708

**HAL Id: halshs-01843708**

**<https://shs.hal.science/halshs-01843708>**

Submitted on 10 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2016 - 62/2

**REVUE  
D'ÉTUDES  
AUGUSTINIENNES  
ET PATRISTIQUES**



Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

## SOMMAIRE

Christian TORNAU, Der Bischof und der Priester. Elemente einer Kommentierung von Augustins Briefwechsel mit Longinianus ( <i>ep.</i> 233-235).....	153-182
Winrich LÖHR, Augustine's Correspondence with Pascentius ( <i>epp.</i> 238-241) – an epistolary power game?.....	183-222
Christopher NUNN, References in the Correspondence of Augustine. Chances and Boundaries of digital “Distant Reading” Processes.....	223-233
Charlotte KÖCKERT, Augustine and Nebridius (Augustine, <i>epp.</i> 3–14): Two Christian Intellectuals and Their Project of a Philosophical Life.....	235-262
Jérémy DELMULLE, Le florilège augustinien de Bède le Vénérable et les discussions tarsoantiques sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination.....	265-292
Warren PEZÉ, Des notes marginales sur le schisme des Trois Chapitres dans le plus vieux manuscrit du <i>De baptismo contra donatistas</i> .....	293-334
Klaus KRÖNERT, Une compilation historiographique attribuée à Méthode (Trèves, début du XII <sup>e</sup> siècle).....	335-367
Chronica Tertulliana et Cyprianea 2015.....	369-425
Bulletin augustinien pour 2015/2016 et compléments d'années antérieures.....	427-496
Auteurs des travaux recensés.....	497-501
Table générale.....	503-504

---

### COMITÉ DE DIRECTION

Vincent ZARINI, François DOLBEAU

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

Irena BACKUS (Genève), Jean-Denis BERGER, Isabelle BOCHET, Catherine BROC, Laetitia CICCOLINI, Gilbert DAHAN, François DOLBEAU, Volker DRECOLL (Tübingen), Martine DULAËY, Allan D. FITZGERALD (Rome), Sylvie LABARRE, Alain LE BOULLUEC, Michel-Yves PERRIN, Pierre PETITMENGIN, Mickaël RIBREAU, Hervé SAVON, Brian STOCK (Toronto), Sophie VAN DER MEEREN

Administrateur : Jean-Denis BERGER

Les manuscrits doivent être envoyés à Jean-Denis BERGER,  
à l'Institut d'Études Augustiniennes, 95, rue de Sèvres, 75006 PARIS.

### DIFFUSION EXCLUSIVE

BREPOLS PUBLISHERS  
Begijnhof 67. B-2300 TURNHOUT (Belgique)  
téléphone : 00 32 14 44 80 20  
télécopie : 00 32 14 42 89 19  
e-mail : info@brepols.net  
www.brepols.net

Abonnement à la revue imprimée + numérique : 115 € TTC

Abonnement à la revue imprimée : 100 € TTC

Fascicules séparés : 65 €

Pour s'abonner à la Revue d'études augustiniennes et patristiques (quelle que soit la formule choisie), écrire à : [periodicals@brepols.net](mailto:periodicals@brepols.net).

Comptes bancaires  
Crédit du Nord, Centre Aff. Roubaix  
RIB : 30076 02919 61068404200 14  
ING France-Lille  
RIB : 30438 00008 3389403 6002 40

## Le florilège augustinien de Bède le Vénérable et les discussions tardoantiques sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination\*

Grand connaisseur de l'œuvre et de la pensée d'Augustin, Bède le Vénérable présente volontiers l'évêque d'Hippone comme l'une de ses principales sources, notamment exégétiques, sinon la première<sup>1</sup>. Pourtant, pour ce qui regarde l'épineuse question du rôle de la grâce et du libre arbitre, ainsi que celle, indissociable, de la prédestination divine, qui a profondément marqué la vie et les écrits d'Augustin à partir de 411 et de l'émergence de ce que l'on nommera le pélagianisme jusqu'à sa mort en 430, il semblerait que Bède ne présente pas les mêmes points d'attache avec son prédécesseur et modèle.

Dans un livre récent, intitulé *Striving With Grace* et consacré précisément à la réception sur les Îles britanniques des polémiques autour de la grâce et de la prédestination, contre les pélagiens puis contre ceux qu'on définit encore parfois comme les « semipélagiens », Aaron J. Kleist soutient ainsi que Bède se serait sciemment éloigné de la doctrine augustinienne pour préférer à cette dernière une

---

\* Cet article s'inscrit dans le cadre de recherches post-doctorales menées au sein du projet « Augustine's Paul Through the Eyes of Bede: Critical edition, content analysis and reception study of the Venerable Bede's *Collectio ex opusculis sancti Augustini in epistulas Pauli apostoli* », financé par la Katholieke Universiteit Leuven et dirigé par Gert Partoens et Anthony Dupont, que je remercie de leur relecture. Sauf mention contraire, les passages bibliques sont cités d'après la Vulgate, selon la dernière édition de référence : *Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem*, adiuvantibus B. Fischer, I. Gribomont, H.F.D. Sparks et al., 5<sup>e</sup> éd., Stuttgart, 2007.

1. Les sources et les lectures augustinienes de Bède ont été l'objet de plusieurs importantes études : voir surtout F. DOLBEAU, « Bède, lecteur des sermons d'Augustin », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 105-133 ; M. LAPIDGE, *The Anglo-Saxon Library*, Oxford – New York, 2006, p. 36 et son « Appendix E: Books Cited by the Principal Anglo-Saxon Authors », p. 196-204 ; R. LOVE, « The Library of the Venerable Bede », dans *The Cambridge History of the Book in Britain*, t. 1 : c. 400-1100, R. Gameson éd., Cambridge – New York, 2012, ch. 31, p. 606-632.

position qu'il appelle «grégorienne», censée moins radicale<sup>2</sup>. Sans pour autant rejeter tout à fait l'héritage d'Augustin, partout présent dans les œuvres de Bède, l'auteur aperçoit, en effet, les marques d'une admiration plus prégnante à l'égard de Grégoire le Grand, au point que la doctrine proposée par Bède au sujet de la volonté de l'être humain et de son rapport à la grâce semble se placer «dans une perspective grégorienne plutôt qu'augustinienne<sup>3</sup>». Pareil antagonisme opposant Augustin et Grégoire a de quoi surprendre, une fois sorti de la seule sphère de Bède : certes, Grégoire est avec Augustin le Père dont l'influence est la plus sensible sur l'œuvre de Bède (l'essentiel de son *Commentaire sur le Cantique des cantiques* consiste en un large centon de citations tirées de Grégoire<sup>4</sup>), mais la doctrine dite «grégorienne» sur la grâce ne se présente, en fait, pas autrement que celle que, à partir des années 420, certains moines africains et provençaux avaient opposée à la doctrine, à leurs yeux trop pessimiste, développée par l'évêque d'Hippone dans ses derniers traités. La «doctrine» de Grégoire, si tant est que ce pape ait cherché à en développer une, au sujet de la grâce et du libre arbitre, serait donc loin de lui être personnelle et gagnerait à être rapportée plutôt à la période qui l'a vue naître<sup>5</sup>. De plus, à bien y regarder, cette doctrine «grégorienne» correspondrait, à vrai dire, non pas à un antiaugustinisme, mais à une conciliation des deux positions en présence durant la querelle postpélagienne (surtout provençale) du V<sup>e</sup> siècle, validée en fin de compte au début du siècle suivant par l'intervention de Césaire d'Arles et la ratification des canons du concile d'Orange de 529<sup>6</sup>.

2. A. J. KLEIST, *Striving With Grace. Views of Free Will in Anglo-Saxon England*, Toronto – Buffalo – London, 2008. Un chapitre entier (ch. 3) est consacré aux positions de Bède sur la grâce, confrontées à celles de ses deux modèles, Augustin et Grégoire : «Meriting Grace: The Venerable Bede» (*ibid.*, p. 58-82).

3. Voir, en particulier, le résumé donné par A. J. KLEIST, *Striving With Grace...*, p. 60-61, et, pour la phrase citée, les derniers mots de la p. 61.

4. On se reportera, pour s'en convaincre, à l'*Index scriptorum* de l'édition de D. Hurst, *Bedaе Venerabilis Opera*, Pars II : *Opera exegetica*, 2B : *In Tobiam. In Prouerbia. In Cantica canticorum*, éd. D. Hurst – *In Habacuc*, éd. J. E. Hudson, CCSL CXIX B, Turnhout, 1983, p. [461]-469, en particulier p. [461]-465. Sur les rapports entre les deux auteurs, voir en particulier P. MEYVAERT, «Bede and Gregory the Great», *Jarrow Lecture 1964*, reprod. dans *Benedict, Gregory, Bede and Others*, London, 1977, VIII.

5. Pour une présentation générale de la conception de la grâce présentée par Grégoire, se reporter à A. J. KLEIST, *Striving With Grace...*, p. 39-57 ; voir aussi C. STRAW, «Gregory's Moral Theology: Divine Providence and Human Responsibility», dans *A Companion to Gregory the Great*, B. Neil et M. Dal Santo éd., Brill's Companions to the Christian Tradition 47, Leiden – Boston, 2014, p. [177]-204. Aucune de ces deux études ne souligne le moindre rapprochement avec les débats de la controverse provençale.

6. Sur la controverse postpélagienne et ses enjeux avant tout ascétiques, voir les deux synthèses de R. HARDEN WEAVER, *Divine Grace and Human Agency: A Study of the Semi-Pelagian Controversy*, Patristic Monograph Series 15, Macon (GA), 1996, et de D. OGLIARI, Gratia et certamen : *The Relationship Between Grace and Free Will in the Discussion of Augustine with the*

On ne sait pas au juste ce que Bède connaissait des ouvrages produits au cours de cette controverse. En 1970, Peter Hunter Blair, étudiant les influences gauloise et italienne sur la pensée de Bède, supposait que les bibliothèques de Wearmouth et de Jarrow avaient dû comporter nombre des écrits issus des milieux de la Gaule méridionale, mais que « même s'il avait lu les écrits de Fauste [de Riez] ou le *Commonitorium* de Vincent [de Lérins], [Bède] n'aurait probablement pas eu à citer comme autorités au sujet de l'interprétation scripturaire les œuvres d'hommes qui avaient vigoureusement attaqué l'enseignement de saint Augustin sur le libre arbitre et la prédestination<sup>7</sup> ». De fait, de l'aveu même de Bède, farouche opposant du pélagianisme, Augustin reste « le plus vif défenseur de la grâce<sup>8</sup> ». L'incohérence du discours de Bède et du contenu qui semble se dégager de ses propos sur les sujets en débat demande donc à être examinée de plus près.

Dans son étude, A.J. Kleist a curieusement négligé de prendre en considération une œuvre entière de Bède, sa *Collectio in Apostolum*, qui est un commentaire suivi de l'ensemble des Épîtres de Paul expliquées exclusivement par des passages empruntés aux œuvres d'Augustin<sup>9</sup>. L'étude de cet ouvrage se révèle pourtant essentielle pour une pleine compréhension des positions de Bède, *a fortiori* au sujet de la grâce et de la prédestination, tant le « genre » du commentaire des Épîtres est historiquement lié aux origines de la querelle pélagienne et l'interprétation de Paul décisive pour la définition de ces éléments anthropologiques du dogme. Dans les pages qui suivent, je montrerai comment une attention portée à la *Collectio*, à sa confection et à l'enseignement qui s'en dégage, ainsi qu'une étude comparée de l'exégèse d'un certain nombre de versets pauliniens choisis, dans le commentaire comme dans d'autres œuvres du même auteur, permettent de nuancer notre vision de la position de Bède, en éclairant également certaines finalités du florilège augustinien compilé par ce dernier.

---

*So-Called Semipelagians*, Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium 169, Leuven – Paris – Dudley (MA), 2003.

7. P.H. BLAIR, *The World of Bede*, London, 1970, p. 124.

8. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef.: « strenuissimum eiusdem gratiae propugnatorem Augustinum » (éd. D. Hurst, *CCSL CXIX B*, p. [167], l. 14-15).

9. Ce florilège est encore inédit : son édition critique fait l'objet d'une thèse de doctorat à la KU Leuven, par les soins de Nicolas De Maeyer, à laquelle je suis associé ; je remercie l'éditeur d'avoir bien voulu me donner accès à une partie de son texte critique avant publication. Dans mes références à la *Collectio*, je respecte la numérotation en vigueur depuis l'analyse proposée par P.-I. FRANSEN, « Description de la collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », *Revue bénédictine (RBen)*, 71, 1961, p. 22-70.

## I. – LES DERNIERS TRAITÉS D'AUGUSTIN DANS L'ŒUVRE DE BÈDE

Le lecteur de la *Collectio* s'étonnera à bon droit du peu de place réservé par le compilateur aux trois derniers traités d'Augustin (qu'on qualifiera, par commodité, d'« antisempélagiens »), adressés aux communautés monastiques d'Hadrumète – le *De gratia et libero arbitrio* et le *De correptione et gratia* – et de Provence – l'ouvrage, à l'origine unique, composé du *De praedestinatione sanctorum* et du *De dono perseuerantiae*. Ces écrits, tout entiers fondés sur l'interprétation de divers passages pauliniens, sur lesquels nous reviendrons, ne pouvaient pourtant pas manquer de fournir à Bède d'importants points de repère pour une pleine intelligence de l'anthropologie théologique développée dans les épîtres de Paul<sup>10</sup>. Le florilège, il est vrai, ne nous est pas parvenu dans son intégralité<sup>11</sup>. Mais dans la partie conservée – qui en représente approximativement les quatre cinquièmes<sup>12</sup> – seule une quinzaine d'extraits (sur un total de 455 authentiques<sup>13</sup>) sont tirés des œuvres en question. Si le *De correptione* n'est présent qu'à travers un seul extrait (extr. 413), les deux autres sont convoqués à plusieurs reprises: le *De gratia et libero arbitrio* fournit la matière des extr. 7, 10, 14 et 75, et les *De praedestinatione et De dono* celle du plus grand nombre d'extraits (extr. 25, 77, 80, 108, 222, 267 et 313). À ces traités, il faut également ajouter la correspondance d'Augustin avec l'abbé d'Hadrumète Valentin (*epist.* 214 et 215), destinée à accompagner l'envoi du premier traité, et qui est représentée dans deux extraits (extr. 43 et 157).

D'une première lecture, non informée, on serait tenté de conclure un peu rapidement, face à un manque aussi flagrant, à un désintérêt, au moins partiel, du compilateur pour les questions touchant la grâce, le libre arbitre et la prédestina-

10. Pour l'importance des *testimonia* pauliniens dans la structure du *De praedestinatione sanctorum* et du *De dono perseuerantiae*, voir en particulier, dans l'introduction de J. CHÉNÉ au volume 24 de la Bibliothèque augustiniennne, les parties «Objet et divisions du "De praedestinatione sanctorum"», p. 438-443, et «Objet et divisions du "De dono perseuerantiae"», p. 443-453.

11. J'ai démontré ailleurs qu'on a en effet perdu, à tout le moins, la fin du commentaire de l'Épître aux Romains et celui de la Seconde épître aux Thessaloniens: voir J. DELMULLE, «La *Collectio in Apostolum* de Bède le Vénéral: tradition manuscrite, codicologie et critique d'authenticité», *Scriptorium*, 70, 2, 2016, p. 199-251, ici p. 227.

12. *Ibid.*, p. 250.

13. L'authenticité des extraits 207bis, 260 et 394 doit, en effet, être rejetée: voir, pour le premier et le dernier, D. HURST, «Translator's Introduction», dans BEDE THE VENERABLE, *Excerpts from the Works of Saint Augustine on the Letters of the Blessed Apostle Paul*, D. Hurst trad., Cistercian Studies Series 183, Kalamazoo, 1999, p. [7]-11, ici p. 10, et G. PARTOENS, «The Sources and Manuscript Transmission of the Venerable Bede's Commentary on the *Corpus Paulinum*. Starting points for further research», dans *La trasmissione dei testi patristici latini: problemi e prospettive. Atti del Colloquio internazionale (Roma, 26-28 ottobre 2009)*, E. Colombi éd., Instrumenta Patristica et Mediaevalia 60, Turnhout, 2012, p. [201]-251, ici p. 212, n. 51 et p. 242, et, pour le deuxième, J. DELMULLE, «La *Collectio in Apostolum*...», p. 231-233.

tion. Mais une telle assertion relèverait doublement du contresens, le propos de Bède étant avant tout, et dans le même temps, d'offrir une exégèse aussi complète que possible du *Corpus Paulinum* et de rendre compte de la pensée d'Augustin, choisi de préférence aux autres Pères. La présence, du reste, de développements sur ces sujets dans d'autres œuvres de sa composition, ainsi que la place réservée, au sein même de la *Collectio*, aux œuvres antipélagiennes d'Augustin sont, d'ailleurs, suffisantes pour que l'on recherche à ce constat d'autres explications.

En réalité, la proportion relativement faible de passages du florilège tirés des derniers écrits d'Augustin fait même douter si Bède a réellement pu connaître ces derniers de première main. De fait, c'est de l'une des principales sources de la *Collectio* tout entière, mise en évidence par Paul-Irénée Fransen<sup>14</sup>, les *Excerpta* d'Eugippe de Castellum Lucullanum, que provient la quasi-totalité des extraits qui nous intéressent. Il suffira, pour s'en convaincre, de comparer le contenu et l'étendue des extraits de chacune des œuvres envisagées dans le florilège d'Eugippe et dans celui de Bède<sup>15</sup>:

		Eugippe	Bède
<i>epist. ad Valentinum</i>	<i>epist.</i> 214, 2-7 + <i>epist.</i> 215, 8	CCLXXXII (307)	157 + 43
<i>De gratia et libero arbitrio</i>	2, 4 – 4, 6 + 15, 31 – 17, 34	CCLXXXIII (308)	10 + 75
	21, 42 – 24, 46	CCLXXXIII (309)	7 + 14
<i>De correptione et gratia</i>	11, 32 – 12, 35 + 13, 40	CCLXXXV (310)	
	16, 49	CCLXXXVI (311)	413
<i>De praedestinatione sanctorum</i>	10, 19 – 12, 24	CCLXXXVII (312)	77 + 25
	20, 40 – 21, 43	CCLXXXVIII (313)	222
<i>De dono perseuerantiae</i>	16, 41	CCLXXXVIII (314)	80

Cette première comparaison est en elle-même riche d'enseignements: tout d'abord pour les rapports de dépendance qu'elle permet d'assurer – sept extraits d'Eugippe seulement, qui forment, vers la fin des *Excerpta*, une série continue, ont fourni à Bède le texte de onze de ses propres extraits<sup>16</sup> –; mais également

14. Sur la dette contractée par la *Collectio in Apostolum* de Bède à l'égard des *Excerpta* d'Eugippe, voir P.-I. FRANSEN, «D'Eugippius à Bède le Vénérable. À propos de leurs florilèges augustiniens», *RBen*, 97, 1987, p. [187]-194.

15. Le tableau suivant combine les données de l'index de P. KNÖLL, dans *Eugippii Excerpta ex operibus s. Augustini* ex recensione P. Knoell, *CSEL IX/1*, Wien, 1885 et les tables de concordances données par P.-I. FRANSEN, «D'Eugippius à Bède le Vénérable...», p. 193-194. L'ordre est donné par la structure du florilège d'Eugippe.

16. Les extr. 283 à 297 d'Eugippe (éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 907-975) forment, en effet, ce qui apparaît comme une section spécifique consacrée aux écrits antipélagiens et antiseipélagiens; curieusement, les extraits, rassemblés selon leurs œuvres d'appartenance, ne figurent pas dans un ordre chronologique: on trouve, tout d'abord, les dernières œuvres d'Augustin, composées à l'intention des moines auprès de qui ses positions sur le libre arbitre n'avaient pas reçu un total acquiescement, réparties en un dossier africain (*De gratia et libero arbitrio* [extr. 283-284] et *De*

pour l'aperçu qu'elle donne déjà du travail de sélection que Bède a opéré dans sa source, et qui nous intéressera dans la suite.

Pour l'*epist.* 214 et pour le *De gratia et libero arbitrio*, on peut à bon droit supposer que Bède ne les connaissait que par l'intermédiaire des quelques extraits qu'en avait reproduits Eugippe<sup>17</sup>. Et il faut en dire autant du *De correptione et gratia*. Outre l'extrait présent dans la *Collectio*<sup>18</sup>, Michael Lapidge, sur la base de l'apparat des sources de l'édition de David Hurst, propose de voir un autre écho à cette œuvre (*De correptione et gratia*, 12, 33) dans une phrase de l'une des homélies de Bède (1, 12, l. 113-117)<sup>19</sup>; mais ce rapprochement, à l'analyse, ne se révèle pas probant: non seulement le contenu du passage (comparaison entre les deux immortalités attachées aux deux vies de l'être humain, l'une consistant dans le fait de pouvoir ne pas mourir et l'autre dans celui de ne pas pouvoir mourir) est loin d'être unique dans l'œuvre d'Augustin<sup>20</sup>, mais quand même Bède se référerait précisément au passage incriminé du *De correptione et gratia*, il aurait très bien pu le découvrir, une fois encore, chez Eugippe, dans un extrait issu de la même section dont il vient d'être question, et dont il ne fait aucun usage dans la *Collectio* (extr. CCLXXXV [310])<sup>21</sup>.

---

*correptione et gratia* [extr. 285-286]) et en un autre, « provençal » (*De praedestinatione sanctorum* [extr. 287-288] et *De dono perseuerantiae* [extr. 289]); viennent seulement ensuite des ouvrages marqués par leur antipélagianisme: *Contra Iulianum* (extr. 290-292), *De perfectione iustitiae hominis* (extr. 293-295), l'*epist.* 157 (extr. 296) et le *De natura et gratia* (extr. 297). D'autres écrits apparentés aux premiers sont placés – signe qu'ils ont été ajoutés après coup? – peu avant la fin du recueil: *De peccatorum meritis et remissione* (extr. 317 et 337), *Opus imperfectum contra Iulianum* (extr. 340) et *epist.* 140 *ad Honoratum* (extr. 341).

17. On peut ainsi compléter, avec la référence à l'*epist.* 214, la liste donnée par G. PARTOENS, « The Sources and Manuscript Transmission... », p. 214, à laquelle N. De Maeyer, que je remercie de son indication, a déjà ajouté dans sa thèse en cours de préparation les livres du *Contra Iulianum*.

18. Dépendant d'Eugippe, cet extrait ne présente donc pas d'intérêt pour l'établissement du texte d'Augustin. Dans son édition, pourtant parue après les publications de dom Fransen (dans *Sancti Augustini Opera. Contra sermonem Arrianorum*, praecedit *Sermo Arrianorum*, edidit M.J. Suda – *De correptione et gratia* edidit G. Folliet, CSEL XCII, Wien, 2000, p. [127]-284), G. Folliet a compté Bède parmi les *Testimonia* (*ibid.*, p. 157-170, ici p. 170) et utilise même les variantes des deux manuscrits (*S* et *M*) dans son apparat (*ibid.*, p. 279).

19. M. LAPIDGE, *The Anglo-Saxon Library*, p. 198; voir aussi *Bedaes Venerabilis Homiliarum euangelii libri II*, cura et studio D. Hurst, dans *Bedaes Venerabilis Opera*, Pars III: *Opera homiletica* – Pars IV: *Opera rhythmica*, CCCM CXXI, Turnhout, 1955, p. 83.

20. D. Hurst lui-même ne propose, comme parallèle plutôt que comme source, *De correptione et gratia*, 12 qu'aux côtés de *De ciuitate Dei*, 22, 30 et *De Genesi ad litteram*, 6, 25 (p. 83, *in app.*), qui contiennent en effet un même parallélisme; seule la présence du troisième terme de la comparaison, ajouté par Augustin dans le *De correptione et gratia*, « pouvoir ne pas abandonner le bien / ne pas pouvoir abandonner le bien », assurerait un renvoi direct à cette œuvre.

21. Extr. CCLXXXV [310] = *De correptione et gratia*, 11, 32 – 12, 35 + 13, 40 (éd. P. Knöll, CSEL IX/1, p. 919-923).

Le cas du *De praedestinatione sanctorum* et du *De dono perseuerantiae* est, quant à lui, quelque peu différent. Dans la mesure où Bède cite du premier trois passages absents d'Eugippe (*De praedestinatione sanctorum*, 7, 12 [extr. 267], 10, 19 [extr. 313] et 16, 33 [extr. 108])<sup>22</sup>, il serait permis de supposer qu'il en a eu une connaissance, sinon directe, du moins indépendante de celle des *Excerpta*. Et, les deux livres étant deux parties d'un même ouvrage, les conclusions que l'on tire au sujet du *De praedestinatione* doivent s'entendre aussi du *De dono*<sup>23</sup>. Car si Bède les considère comme étant deux ouvrages distincts, en référant au premier par le titre *de libro ad Prosperum et Hilarium* (noter le singulier de *liber*) et en renvoyant au second sous le simple titre *de dono perseuerantiae* (extr. 80), il ne fait rien moins que de suivre, en cela aussi, la pratique d'Eugippe – marque que la bipartition du traité est une habitude ancienne, fort antérieure au IX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> –, mais on ne sache pas que, malgré cela, les deux livres aient pu jouir d'une diffusion séparée. Seulement, les passages que Bède en a excerptés indépendamment d'Eugippe ne sont pas sans présenter certaines particularités qui les distinguent assez des autres extraits de la *Collectio*, ce qui pourrait s'expliquer aisément par le recours à un témoin indirect de l'œuvre, plutôt qu'à une utilisation du texte original lui-même. Tout d'abord, les extraits en question sont particulièrement brefs; de plus, ils semblent retenir principalement des passages particulièrement intéressants pour la définition qu'ils donnent de termes problématiques (*praedestinatio*, *gratia*); par ailleurs, deux d'entre eux (extr. 108 et 313) sont une réécriture quasi complète de passages tirés des ch. 16 et 10, assez peu dans la manière de Bède au sein du

---

22. Je néglige un autre parallèle en *Expositio Apocalypseos*, 38, l. 97, proposé par R. Gryson (*Bedae presbyteri Expositio Apocalypseos*, ad fidem codicum manuseriptorum edidit adnotatibus criticis instruxit prolegomenis muniuit R. Gryson, CCCM CCXXI A, Turnhout, 2001, p. 576) et repris par M. LAPIDGE, *The Anglo-Saxon Library*, p. 200, qui ne concerne qu'une expression de trois mots.

23. En envisageant les deux livres séparément, on pouvait croire que le *De dono* faisait partie des œuvres connues de Bède via Eugippe uniquement (G. PARTOENS, « The Sources and Manuscript Transmission... », p. 214).

24. Voir la remarque de J. CHÉNÉ, dans *Œuvres de saint Augustin, 3<sup>e</sup> série : La grâce*, vol. 24 : *Aux moines d'Adrumète et de Provence* (De gratia et libero arbitrio – De correptione et gratia – De praedestinatione sanctorum – De dono perseuerantiae), BA 24, [Paris], 1962, p. 437, n. 1 : « dès le IX<sup>e</sup> siècle, on séparait les deux livres »; il signale cette pratique chez Hincmar de Reims (*De praedestinatione*, I [PL, 125, col. 72B]) et chez l'auteur du *De tenenda immobiliter Scripturae ueritate*, désormais identifié avec Florus de Lyon (éd. K. Zechiel-Eckes [†], CCCM CCLX, p. 436); Florus fait de même, faut-il ajouter, dans son *Expositio* augustiniennne (voir, pour la seule portion du texte éditée, in *II Cor.* 24, in *Eph.* 143 et in *Phil.* 56; *Flori Lugdunensis Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini*, pars III: *In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses*, cura et studio P.-I. Franssen, L. De Coninck, B. Coppieters 't Wallant, R. Demeulenaere, CCCM CCXX B, Turnhout, 2011, p. 22, 452 et 500); mais signalons toutefois que, annotant le ms. Lyon, BM, 608 lors des travaux préparatoires de son florilège sur la prédestination, Florus – ou plutôt l'un de ses collaborateurs? – a numéroté d'une manière continue les passages de ces deux livres qu'il avait l'intention d'extraire, ce qui laisse suggérer qu'ils constituaient bien pour lui un ouvrage unique.

florilège<sup>25</sup>. Du reste dans l'extr. 25, tiré de l'extr. 287 d'Eugippe, la *Collectio* donne à lire Rom. 4, 20-21 selon le texte de la Vulgate, que l'on ne trouve ni dans les *Excerpta* ni dans le texte original, tel qu'il a été édité par les mauristes<sup>26</sup> – le seul endroit de l'œuvre d'Augustin où ce verset soit cité conformément à la Vulgate est un passage de l'*Opus imperfectum* contre Julien, dans lequel Augustin reproduit, précisément, le texte de son adversaire<sup>27</sup>. Étant peu probable que Bède ait modifié en quelque manière la lettre du texte d'Augustin en plein cœur de l'extrait – ses interventions, en matière de normalisation du texte biblique, par un recours à la Vulgate, sont strictement limitées, semble-t-il, aux lemmes ajoutés aux extraits augustiniens dépourvus de citation littérale<sup>28</sup> –, on peut supposer qu'il a utilisé un témoin qui, lui, aura déjà procédé à la modification. Bède n'est, certes, pas le premier à avoir recherché dans le *De praedestinatione* et dans le *De dono* des éléments d'exégèse paulinienne : un passage retenu par lui (extr. 108) se trouvait déjà inséré dans le remaniement cassiodorien des *Expositiones XIII epistularum Pauli* de Pélage<sup>29</sup>, mais sous une forme allusive et anonyme, qui empêche donc de penser que cette recension vivarienne puisse avoir été la source de Bède<sup>30</sup>. Seulement, aucun des extraits en examen ne trouve, sauf erreur, d'équivalent net dans la tradition indirecte. Si donc il ne peut être exclu que Bède ait puisé ses citations à un exemplaire du double traité, auquel il aurait réservé un sort particulier

25. Comparer, par exemple, l'extr. 313 avec son texte-source (d'après BA 24, p. 522) : « *Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Iesu in operibus bonis. Hoc gratia est [≈ *praed.* 10, 19, l. 10-12]. Quod autem sequitur : quae praeparauerat Deus ut in illis ambulemus, praedestinatio est [≈ *praed.* 10, 19, l. 12-14]. Praedestinatio est gratiae praeparatio, gratia uero ipsa donatio [= *praed.* 10, 19, l. 7-8]. » Seule est retenue ici la distinction entre prédestination et grâce, au détriment d'une seconde, pourtant d'importance : « [praedestinatio], quae sine praescientia non potest esse ; potest autem esse sine praedestinatione praescientia » (= *praed.* 10, 19, l. 14-16).*

26. Au lieu de « Non autem sic credidit Abraham, sed credidit dans gloriam Deo, quoniam quae promisit, potens est et facere » chez Eugippe (éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 925) et chez Augustin (BA 24, p. 524), on lit en effet, dans l'extr. 25 : « Non autem sic credidit Abraham, sed *confirmatus est in fide* dans gloriam Deo, *plenissime sciens* quoniam quae promisit, potens est et facere. » Noter toutefois, en *praed.* 2, 5 : « plenissime credidit quoniam [...] » (BA 24, p. 474).

27. AUGUSTIN D'HIPPONE, *Opus imperfectum contra Iulianum*, 2, 153 (*Sancti Aureli Augustini Opera*, Sect. VIII, pars IV : *Contra Iulianum [opus imperfectum]*, Tomus prior : *Libri I-III*, recensuit, post E. Kalinka, M. Zelzer, *CSEL LXXXV/1*, Wien, 1974, p. 276).

28. Notons toutefois au moins une exception : dans l'extr. 14, qui commente Rom. 3, 8, le passage retenu (*De gratia et libero arbitrio*, 22, 44 = E 284) commence par une citation de Rom. 11, 33, donnée suivant la leçon vulgate (*Quam incomprehensibilia sunt iudicia eius...*), alors même qu'Augustin, reprenant les termes du verset à la ligne suivante, parle de *iudicia inscrutabilia* (BA 24, p. 198-199), version retenue également par Eugippe (éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 916).

29. Sur cette recension cassiodorienne, jadis imprimée sous le nom de Primasius d'Hadrumète, voir A. SOUTER, *Pelagius's Expositions of Thirteen Epistles of St Paul*, t. I : *Introduction*, Texts and Studies IX/1, Cambridge, 1922, p. 60.

30. Comparer l'extr. 108 et Cassiodore, *Expositio sancti Pauli epistulae ad Romanos*, 11 (*PL LXVIII*, col. 492).

et qu'il aurait traité différemment de ses autres sources, l'hypothèse à mes yeux la plus vraisemblable est cependant qu'il a eu accès, pour le *De praedestinatione* et le *De dono*, à un florilège, que l'on n'aurait pas conservé, et qui avait déjà lui-même opéré une sélection théologiquement orientée – tout comme cela semble avoir été le cas, d'après Michaela Zelzer, pour l'*Opus imperfectum contra Iulianum*<sup>31</sup>.

La même analyse, appliquée aux écrits antipélagiens d'Augustin, conduit à formuler des remarques similaires, et autorise à apporter quelques compléments et précisions à la liste que proposait Michael Lapidge des œuvres d'Augustin citées par Bède, en faisant, autant que possible, le départ entre celles auxquelles ce dernier a manifestement eu accès directement et celles qui ne lui sont connues, semble-t-il, que par le biais du florilège d'Eugippe<sup>32</sup>.

Comme l'a souligné Gert Partoens, Bède doit exclusivement à Eugippe ce qu'il connaît du *De perfectione iustitiae hominis*<sup>33</sup>; il en est de même, faut-il ajouter, de deux lettres: la lettre-traité *De gratia noui Testamenti*, adressée par Augustin à Honoratus (*epist.* 140), dont le seul extrait que l'on trouve dans la *Collectio* (extr. 315) provient d'Eugippe (E 220), qui l'associait avec un extrait de l'*epist.* 98 (E 221), qui fournit à Bède la matière de son extr. 391<sup>34</sup>.

Des autres écrits de la même période, Bède semble avoir lu et utilisé de première main plusieurs grands traités dirigés par Augustin contre Pélage, Célestius et Julien, en particulier le *De nuptiis et concupiscentia*; la *Collectio* offre même l'unique témoignage ancien dont on ait connaissance du texte du *De gestis Pelagii*, dont les témoins directs connus à ce jour ne remontent pas au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. L'un des derniers ouvrages de l'évêque d'Hippone, composé de nouveau contre Julien et communément désigné comme *Opus imperfectum*, n'a dû parvenir à

31. M. ZELZER, «L'edizione critica dell'*Opus imperfectum contra Iulianum*», dans *Opus solidaritatis pax. Studi in onore di Mons. Antonio Forte*, Avellino, 1999, p. 219-225, ici p. 223.

32. Je m'appuie ici sur la liste des œuvres d'Augustin citées dans la *Collectio* établie par G. PARTOENS, «The Sources and Manuscript Transmission...», p. 214, à partir de l'analyse de P.-I. FRANSEN, «Description de la collection...». À cet égard, il faut faire remarquer que le répertoire de M. Lapidge (mentionné n. 1, dans *The Anglo-Saxon Library*) doit être utilisé avec précaution, car il ne précise pas quelles œuvres sont citées uniquement par l'intermédiaire d'Eugippe (utilisé «*passim*», écrit-il p. 207); il serait donc erroné de considérer que Bède et les auteurs ultérieurs qu'il soumet à son recensement ont nécessairement eu entre les mains des témoins manuscrits directs des œuvres qu'ils citent.

33. Les trois extr. 332, 357 et 392, qui en présentent plusieurs passages, proviennent tous d'un seul *excerptum* d'Eugippe (E 295): voir G. PARTOENS, «The Sources and Manuscript Transmission...», p. 214.

34. Voir P.-I. FRANSEN, «D'Eugippius à Bède le Vénérable...», p. 194.

35. Les extr. 85 et 289 de la *Collectio* sont tirés du même passage (*gest. Pel.*, 5, 14). Pour un recensement et la datation des témoins de ce traité, voir les descriptions de C.F. VRBA et I. ZYCHA, «Praefatio», dans *Sancti Aureli Augustini De perfectione iustitiae hominis, De gestis Pelagii, De gratia Christi et de peccato originali libri duo, De nuptiis et concupiscentia ad Valerium comitem libri duo*, CSEL XXXXII, Praha – Wien – Leipzig, 1902, p. VIII-XIII.

Wearmouth-Jarrow, on l'a dit, que par le biais d'une anthologie<sup>36</sup>. À ces traités *stricto sensu*, il convient d'ajouter aussi plusieurs lettres, peut-être connues de Bède par l'intermédiaire d'une collection, composées durant la controverse anti-pélagienne et qui touchent directement les questions en débat: si l'*epist.* 187, à Dardanus (extr. 369), peut avoir été citée d'après Eugippe (E 313), tout comme un extrait tiré de l'*epist.* 157, à Hilaire de Syracuse (extr. 39 = E 296)<sup>37</sup>, du moins les autres passages de l'*epist.* 157 (extr. 34, 41, 206, 233 et 349), l'*epist.* 186 à Paulin de Nole (extr. 81, 205 et 266) et surtout l'*epist.* 194 au prêtre Xyste, futur Xyste III (extr. 9, 74, 76, 89, 91, 94, 110 et 281) ont-ils, à l'évidence, été compulsés et dépouillés dans leur version originale et intégrale<sup>38</sup>.

L'absence relative, au sein du florilège comme dans le reste de l'œuvre de Bède, des derniers traités d'Augustin sur les questions du libre arbitre et de la prédestination, trouve ainsi une première explication. Quelque riches qu'aient été les bibliothèques de Wearmouth et de Jarrow, elles n'ont visiblement pas suffi pour doter Bède de tous les écrits qui auraient pu servir à son ambitieux projet de rendre compte, à partir de l'exégèse des épîtres pauliniennes, de la pensée d'Augustin prise dans son ensemble. Leur place plus que discrète au sein de la *Collectio* doit donc se comprendre avant tout par des raisons matérielles; et cette rareté des sources offre, du même coup, un témoignage de poids sur l'importance du florilège d'Eugippe pour la constitution d'une culture augustinienne – et illustre l'intérêt, pour le bien mesurer, d'étendre la recherche des rapports de Bède avec les *Excerpta* au-delà du seul florilège<sup>39</sup>.

La bibliothèque de Bède était, en revanche, un peu mieux fournie en écrits antipélagiens. Ce sont donc, de préférence, lorsque le problème se présentait, à ces œuvres-là qu'il lui était possible d'emprunter une argumentation ou un témoignage polémique, le pélagianisme, bien diffusé dans les Îles, étant resté pour Bède l'un des adversaires les plus redoutables de l'orthodoxie<sup>40</sup>.

36. Voir ci-dessus, n. 31.

37. Voir P.-I. FRANSEN, «D'Eugippius à Bède le Vénérable...», p. 194.

38. Voir encore, pour les sources antipélagiennes directement consultées par Bède, G. PARTOENS, «The Sources and Manuscript Transmission...», p. 211-213.

39. Il serait intéressant de mener une étude sur la réception et l'utilisation des *Excerpta* d'Eugippe dans les Îles, à partir du recensement réalisé par M. Lapidge des références à Augustin chez les auteurs anglo-saxons.

40. Sur la présence du pélagianisme dans les Îles et sur l'antipélagianisme de Bède, voir surtout D. Ó CRÓINÍN, «“New Heresy for Old”: Pelagianism in Ireland and the Papal Letter of 640», *Speculum*, 60, 1985, p. 505-516, ainsi que A. HOLDER, «The Anti-Pelagian Character of Bede's Commentary on the Song of Songs», dans *Biblical Studies in the Early Middle Ages. Proceedings of the Conference on Biblical Studies in the Early Middle Ages. Università degli Studi di Milano, Società Internazionale per lo Studio del Medioevo Latino, Gargnano on Lake Garda (24-27 June 2001)*, C. Leonardi et G. Orlandi éd., Millennio Medievale. Atti di Convegni 16, Firenze, 2005, p. [91]-103.

## II. – OMISSIONS CONTRAINTES ET VOLONTAIRES

À partir de cette nouvelle base, mieux assurée, des textes antipélagiens et antisemipélagiens connus de Bède que nous venons d'examiner, il nous est maintenant loisible de mieux juger, en multipliant les confrontations entre les textes intégrés dans la *Collectio* et les œuvres-sources réellement connues du florilégiste, les principes qui ont guidé ses choix et qui permettent d'expliquer pourquoi tel passage a été conservé, quand tel autre a été rejeté. On sait le peu de valeur communément reconnu à une argumentation *e silentio*. Pourtant, quand on étudie les méthodes d'un compilateur, ce qu'il omet ou supprime volontairement est tout aussi important, sinon plus, que ce qu'il intègre à son recueil. Aussi ne faut-il pas renoncer à tirer argument de certaines absences ou de silences, à condition toutefois que l'ensemble étudié soit bien délimité et l'amplitude d'action du rédacteur du florilège bien documentée.

Les thèmes retenus ici, qui ont occupé les dernières années de la carrière d'Augustin et suscité de vives polémiques longtemps encore après sa mort, offrent un exemple des plus intéressants de la manière dont Bède a conçu sa *Collectio*. Nous nous pencherons donc plus particulièrement sur les passages pauliniens et les œuvres d'Augustin spécialement concernés par les questions de l'élection et de la prédestination au salut ou du rôle du libre arbitre confronté à celui de la grâce.

Plus d'un manque criant doit être justifié, tout simplement, on l'a noté, par une pénurie des sources. Bien que, pour expliquer tel verset paulinien, Bède eût pu trouver dans les textes d'Ambroise, de Jérôme ou de Grégoire qu'il pouvait avoir sous la main des passages particulièrement éclairants ou édifiants, restant fidèle à son principe de faire de sa *Collectio* un florilège consacré à un seul auteur, il aura préféré laisser vierge l'exégèse de plusieurs passages plutôt que de déroger à la règle qu'il s'était donnée. Ainsi s'explique le silence fait sur certains versets, qui du même coup ne sont pas même reportés dans le corps de l'ouvrage. Pour ne prendre que quelques exemples parmi d'autres, des douze versets de Paul touchant la question de l'*electio* divine, d'une importance capitale dans la réflexion des Pères sur la prédestination, cinq seulement font l'objet d'un commentaire<sup>41</sup>. Il en va de même des endroits où Paul évoque explicitement la *uocatio* par Dieu des êtres humains : sur les quarante versets que l'on peut recenser, quinze seulement sont commentés, et ce dans vingt-trois extraits au total<sup>42</sup>.

---

41. Voir les extr. 89 (Rom. 9, 11), 106 (Rom. 11, 7), 108 (Rom. 11, 28), 132-133 (I Cor. 1, 27-28) et 396 (Tit. 1, 1). Ne sont pas commentés, à tout le moins, Rom. 8, 33 ; Rom. 11, 5 ; Eph. 1, 4 ; Col. 3, 12 et I Thess. 1, 4. Au sujet de deux autres versets, Rom. 16, 13 et II Thess. 2, 12, on ne peut se prononcer de manière aussi affirmative, les sections de la *Collectio* dans lesquelles ils auraient leur place ayant été perdues (voir J. DELMULLE, « La *Collectio in Apostolum*... », p. 227).

42. Il s'agit des extr. 1 (Rom. 1, 1), 75-76 (Rom. 8, 28), 81 (Rom. 8, 30), 84 (Rom. 9, 7), 89-90 (Rom. 9, 12), 95-96 (Rom. 9, 24-26), 126 (I Cor. 1, 1), 127 (I Cor. 1, 2), 131 (I Cor. 1, 24), 132-133

Mais tous les extraits augustinien convoqués sont loin d'apporter un éclairage identique sur le contenu théologique même des versets en question. Pour rendre les choses plus claires, nous nous attarderons de préférence sur le traitement réservé au commentaire des quelques versets des épîtres signalant explicitement l'existence et le rôle de la prédestination, dont le commentaire atteste une grande différenciation, en fonction du matériau disponible. On trouve çà et là dans le florilège – nous l'avons déjà souligné – plusieurs définitions de la prédestination, comme dans les deux extraits suivants, qui proviennent du traité éponyme d'Augustin :

extr. 25 (sur Rom. 4, 16) : « Praedestinatio Dei quae in bono est gratiae est praeparatio, gratia uero est ipsius praedestinationis effectus<sup>43</sup>. »

extr. 313 (sur Eph. 2, 10) : « Praedestinatio est gratiae praeparatio, gratia uero ipsa donatio<sup>44</sup>. »

Mais ces « définitions » ne sont, en fait, données qu'incidemment, se trouvant dans un passage augustinien excerpté pour commenter des versets contenant ou des termes associés (*gratia* dans le premier cas), ou des synonymes (*praeparare* dans le second). Seulement, la notion même de *praedestinatio* – notion paulinienne entre toutes – transparait on ne peut plus clairement en plusieurs passages des épîtres, et c'est naturellement aux versets concernés qu'un lecteur intéressé irait en rechercher une interprétation autorisée. Dans les premières épîtres de Paul, cinq versets font, en effet, une mention explicite de la prédestination ; voici, résumés en un tableau, le contenu et la source du commentaire donné à chacun de ces versets, d'abord dans la *Collectio* de Bède, puis, à titre de comparaison, dans l'*Expositio* augustinienne de Florus de Lyon<sup>45</sup> :

---

(I Cor. 1, 26), 294-295 (Gal. 5, 13), 309 (Eph. 1, 11), 353-356 (Phil. 3, 14), 393 (II Thess. 2, 13) et 456 (Hebr. 11, 18).

43. Extr. 25 = AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 10, 19 (BA 24, p. 522).

44. Extr. 313 = AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 10, 19 (*ibid.*).

45. Sur l'*Expositio* de Florus, voir principalement A. WILMART, « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », *RBen*, 38, 1926, p. [205]-216, et C. CHARLIER, « La compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité », *RBen*, 57, 1947, p. [132]-186. Son édition critique est en cours de publication au *Corpus Christianorum* : seul un volume est paru pour l'instant : FLORUS LUGDUNENSIS, *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini*, pars III : *In epistolam secundam ad Corinthios. In epistolas ad Galatas, Ephesios et Philippenses*, éd. P.-I. Franssen, L. De Coninck, B. Coppieters 't Wallant, R. Demeulenaere, CCCM CCXX B, Turnhout, 2011 ; pour les autres parties, je donne les références aux sources augustinienne d'après les documents de travail préparatoire de P.-I. Franssen et de ses coéditeurs, que j'ai pu consulter à la KU Leuven.

	Bède	Florus
Rom. 1, 4	extr. 2: <i>trin.</i> 12, 6, 7	≈ in Rom. (17) (extr. plus long)
		in Rom. (13): <i>praed.</i> , 15, 30-31
		in Rom. (14): <i>dono</i> , 24, 67
		in Rom. (15): <i>tr. Ioh.</i> 105, 7-8
		in Rom. (16): <i>en. Ps.</i> 67, 15
Rom. 8, 29-30	extr. 77: <i>praed.</i> , 10, 19	= in Rom. (314)
	extr. 78: <i>ciu. Dei</i> 22, 16	= in Rom. (316)
	extr. 79: <i>trin.</i> 14, 18	= in Rom. (317)
	extr. 80: <i>dono</i> , 17, 41	= in Rom. (319)
	extr. 81: <i>epist.</i> 186, 7	
		in Rom. (315): <i>dono</i> , 14, 35
		in Rom. (318): <i>ymb.</i> , 4, 6
		in Rom. (320): <i>en. Ps.</i> 5, 17
		in Rom. (321): <i>en. Ps.</i> 150, 3
		in Rom. (322): <i>praed.</i> , 17, 34
		in Rom. (323): <i>tr. Ioh.</i> 45, 12
I Cor. 2, 7	∅	in I Cor. (58): <i>s.</i> 68 (Mai 126), 8
		in I Cor. (59): <i>trin.</i> 1, 13, 28
Eph. 1, 5	∅	∅
Eph. 1, 11	extr. 309: <i>en. Ps.</i> 30, 2, 13	= in Eph. (4)
		in Eph. (5): <i>praed.</i> , 19, 38

D'une manière générale, qui vaut pour l'ensemble de son *Expositio*, Florus de Lyon a considérablement amplifié le florilège augustinien de Bède, qui lui a servi de point de départ, en multipliant le recours aux originaux, dont la bibliothèque capitulaire de Lyon était bien plus abondamment fournie<sup>46</sup>. Mais contrairement à ce qui se laisse observer en bien d'autres portions du commentaire au *Corpus Paulinum*, la confrontation des deux entreprises, au sujet des versets intéressant la prédestination, fait apparaître des divergences finalement assez peu nombreuses.

---

46. Pour une première approche de ce florilège et de ses relations avec la *Collectio* de Bède, voir P.-I. FRANSEN, «Le florilège augustinien de Florus de Lyon», dans *Saint Augustin et la Bible. Actes du colloque de l'université Paul Verlaine – Metz (7-8 avril 2005)*, G. Nauroy et M.-A. Vannier éd., Bern, 2008, p. [313]-324. En attendant l'achèvement de l'édition critique de l'*Expositio* de Florus, on se fera une idée de la richesse des documents que le diacre lyonnais avait à sa disposition en consultant l'index des œuvres citées établi par C. CHARLIER, «La compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre : sources et authenticité», *RBen*, 57, 1947, p. [132]-186.

Dans la *Collectio*, deux versets ne font l'objet d'aucun commentaire ; mais ce sont des versets pour lesquels même Florus a peiné à trouver chez Augustin des commentaires substantiels. Eph. 1, 11 (« in quo etiam et nos sorte uocati sumus praedestinati secundum propositum eius qui operatur omnia secundum consilium uoluntatis suae ») est, certes, représenté, dans l'extr. F 309, mais uniquement pour la première partie du verset : le passage augustinien reproduit par Bède est, en réalité, un commentaire de Ps. 30, 16 (« in manibus tuis sortes meae »), inséré donc en cet endroit pour expliquer exclusivement le terme de *sors* comme équivalent de la grâce, désignant non l'élection, mais la volonté de Dieu<sup>47</sup>. D'une manière plus flagrante encore, l'extr. 2, s'il cite bien la portion de phrase « qui praedestinitus est Filius Dei in uirtute secundum spiritum sanctificationis », ne commente, en revanche, que les mots *in uirtute* à l'exclusion des autres<sup>48</sup>. En définitive, seuls cinq extraits (extr. 77 à 81) touchent la question, qui commentent les versets de Rom. 8, 29-30, dont l'exégèse s'est révélée si décisive au cours de la controverse postpélagienne (et devait l'être de nouveau dans les débats des carolingiens autour de la prédestination). Il s'agit du passage où l'Apôtre établit le rapport, tant chronologique que logique, qui associe la *praedestinatio*, la *uocatio*, la *iustificatio* et, *in fine*, la *glorificatio* (Rom. 8, 30 : « Quos autem praedestinavit, hos et uocavit ; et quos uocavit, hos et iustificavit ; quos autem iustificavit, illos et glorificavit »). L'exégèse augustinienne qui ressort de cette mince section de la *Collectio*, par définition parcellaire, peut se résumer ainsi : définissant la prédestination, Augustin établit la nécessité logique de l'existence préalable de la prescience (extr. 77) pour que, sachant à l'avance ce qu'il ferait, Dieu décide de le faire, qu'il s'agisse de gratifier ou d'appeler tel homme (extr. 80) ; est prédestiné qui se conforme à l'image du Fils (extr. 78), lui-même premier engendré (extr. 79) ; seul vient infléchir ce premier raisonnement l'extrait final de l'*epist.* 186, selon lequel il est des appelés qui ne sont pas élus/choisis (extr. 81). Le contenu exégétique et théologique est, ainsi, bien éloigné de ce qui ressortira, par exemple, de la section correspondante de l'*Expositio* florienne, qui permettra ensuite à son compilateur de s'interroger plus personnellement aussi, dans une œuvre de sa composition, sur le problème posé par ce verset<sup>49</sup>.

---

47. Cf. AUGUSTIN, *Enarrationes in Psalmos*, 30, 2, 13 (éd. E. Dekkers et J. Fraipont, CCSL XXXVIII, Turnhout, 1956, p. 211, l. 1-18). C'est là un aspect intéressant de la méthode de travail de Bède, qui ne s'est donc pas contenté, pendant la préparation de son florilège, de repérer dans ses lectures d'Augustin les passages de Paul cités et expliqués, mais qui s'est montré également attentif à d'autres termes ou notions présents dans d'autres livres de la Bible, mais dont l'interprétation augustinienne pouvait, le cas échéant, être d'une quelconque utilité pour la compréhension de tel verset paulinien.

48. Voir extr. 2 (= AUGUSTIN, *De Trinitate*, 12, 6, 8) ; le commentaire du mot *praedestinitus* se limite à une équivalence entre ses deux occurrences dans le passage paulinien : « Quid est enim Filius Dei praedestinitus ex resurrectione mortuorum Iesu Christi Domini nostri nisi eiusdem Iesu Christi qui praedestinitus est Filius Dei ? »

49. Florus développera, en effet, dans son *De tenenda immobiliter Scripturae ueritate* (1), une réflexion sur les différents équivalents de *praedestinare* en remontant au terme grec de Rom. 8, 30 :

Le cas de I Tim. 2, 4, autre verset clé de la controverse provençale, ne semble pas être différent. Un rude débat s'était fait jour entre Augustin et ses partisans d'un côté, et le parti adverse de l'autre, au sujet de la valeur à accorder au mot *omnes* dans la prière de Paul, qui fait référence à Dieu «qui omnes homines uult saluos fieri, et ad agnitionem ueritatis uenire». La question était, en effet, de savoir si Paul annonçait par là une saluation universelle de l'espèce humaine (*omnes* valant pour l'ensemble de l'humanité) ou une saluation restreinte à un ensemble d'élus (*omnes* étant à compléter par une relative déterminative sous-entendue)<sup>50</sup>. Un seul extrait (l'extr. 406), tiré de l'*Enchiridion*, vient éclairer, dans la *Collectio*, cette *crux interpretum*: la position qu'Augustin y défend correspond à celle que l'on a qualifiée de restrictive (Paul ne veut pas dire que Dieu veut que *tous* les hommes soient sauvés; il entend seulement que *tous* les hommes sauvés ne le sont que par la volonté de Dieu)<sup>51</sup>; c'est celle qu'il développait dans la première partie de sa carrière, avant de revoir son jugement en élargissant, à mesure que progressait la discussion avec ses adversaires, pélagiens, puis «semipélagiens», le champ d'application de cette saluation<sup>52</sup>. Privilégier cet unique point de vue reviendrait-il, pour le florilégiste, à prendre position au sein du débat? Si l'on s'en rapporte à ce qu'il avait assurément lu, on ne pourra que noter que Bède n'a sans doute pas jugé bon de reproduire l'un ou l'autre des deux *excerpta* d'Eugippe qui citent ce verset – l'extr. 49 (tiré du livre XII du *Contra Faustum*) et l'extr. 194 (de l'*enarratio* au Ps. 20) –, mais qui n'accompagnent leur citation d'aucun commentaire<sup>53</sup>. Quant à Florus, si sa glane s'est révélée plus abondante, elle n'en reste pas

---

«Idipsum enim uerbum in hoc loco Graece legitur, quod et in epistola ad Romanos, ubi scriptum est: *Quos autem praedestinauit, hos et uocauit*, ubi enim nos Latine dicimus *praedestinauit*, ibi et in illa epistola et in hac sententia de actibus apostolorum Grece positum est ΠΡΟΩΠΙCEN, quod, ut iam dictum est, alii proprie transtulerunt 'praedestinauit', alii 'definiuit' uel 'praefiniuit', alii 'decreuit' uel plurali numero 'decreuerunt'» (éd. K. Zechiel-Eckes [†], *CCCM CCLX*, p. 436).

50. Ce verset est au cœur de l'œuvre d'un des plus fervents défenseurs d'Augustin, Prosper d'Aquitaine, auteur, dans les années 440, du *De uocatione omnium gentium*: voir C. S. BARTNIK, «L'universalisme de l'histoire du salut dans le *De uocatione omnium gentium*», *Revue d'histoire ecclésiastique*, 68, 1973, p. 731-758, et A. Y. HWANG, *Intrepid Lover of Perfect Grace: The Life and Thought of Prosper of Aquitaine*, Washington, 2009, en particulier p. 208-220; sur les précédents augustiniens, voir A. SAGE, «La volonté salvifique universelle de Dieu dans la pensée de saint Augustin», *Recherches augustiniennes*, 3, 1965, p. [107]-131, et A. Y. HWANG, «Augustine's Interpretations of I Tim. 2:4 in the Context of His Developing Views of Grace», dans *Studia Patristica*, vol. 43: *Papers presented at the Fourteenth International Conference on Patristic Studies held in Oxford 2003*, F. Young, M. Edward et P. Parvis éd., Leuven – Paris – Dudley (MA), 2006, p. [137]-142.

51. AUGUSTIN, *Enchiridion*, 28, 103: «non quod nullus sit hominum nisi quem saluum fieri uelit, sed quod nullus fiat nisi quem uelit» (éd. E. Evans, *CCSL XLVI*, Turnhout, 1969, p. 104, l. 7-8).

52. Sur cette évolution, voir A. Y. HWANG, «Augustine's Interpretations of I Tim. 2:4...», et en particulier, au sujet de la position défendue dans l'*Enchiridion*, p. 139.

53. Éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 276, l. 11-17 et p. 652, l. 19-22.

moins fort limitée : outre le passage de l'*Enchiridion* puisé dans Bède, le diacre lyonnais n'a pu rassembler que trois autres extraits relatifs à I Tim. 2, 4, tirés de l'*epist.* 217, du *De spiritu et littera* et du *De correptione et gratia*<sup>54</sup>. Or il ne semble pas que Bède ait pu connaître le *De spiritu* ni le *De correptione* ; le cas de l'*epist.* 217, lui, est plus incertain<sup>55</sup>.

On s'aperçoit aisément, par ces quelques exemples, combien Bède ne peut qu'être tributaire, dans ses choix, des sources qu'il a à sa disposition et de la facilité qui se présente à lui de détecter, à l'intérieur de ces sources, les passages intéressants l'exégèse paulinienne.

Mais cela n'empêche que, dans d'autres endroits, c'est au florilégiste lui-même que sont imputables certaines absences, ou des découpages significatifs ; car Bède a naturellement opéré des choix, dont certains rendent bien compte d'une volonté d'auteur, cherchant à occulter plutôt qu'à aspirer à tout prix à l'exhaustivité. Particulièrement éloquent est, à cet égard, le sort réservé à la délicate question de l'*initium fidei* – véritable point d'achoppement entre les moines, africains et provençaux, et Augustin et ses défenseurs, et qu'Augustin avait eu coutume d'expliquer à partir des différentes expériences de prédication de saint Paul<sup>56</sup>. Comme nous l'avons remarqué plus haut, Bède a fait usage, au cours de la préparation de sa *Collectio*, de l'extr. 288 d'Eugippe, tiré du *De praedestinatione*<sup>57</sup> et unifié par le recours à l'image, toute paulinienne, de l'ouverture de la bouche (« ostium mihi apertum est »), dont Augustin explique qu'elle désigne, dans les Épîtres, « le commencement de la foi chez ceux qui entendent l'évangile<sup>58</sup> ». En *De praedestinatione sanctorum*, 20, 40-41, Augustin convoquait, en effet, d'un même coup deux versets, pris chacun dans l'une et l'autre des Épîtres aux

---

54. La nouvelle édition ne comprenant pas encore cette section de l'*Expositio*, il faut se reporter au ms. Lyon, Bibliothèque municipale, 484, f. 147r-v. Pour l'identification des sources, je renvoie au fichier préparatoire mentionné n. 45.

55. Bède cite (extr. 244) un fragment d'une *epistola ad Vitalem* qui pourrait bien être une partie inédite de l'*epist.* 217 : voir J. DELMULLE, « Vitalis », *Augustinus-Lexikon*, 4, 5-6, à paraître en 2019.

56. Cf., en particulier, AUGUSTIN, *De correptione et gratia*, 6, 10 (BA 24, p. 288) et *De praedestinatione sanctorum*, 39 (*ibid.*, p. 584). De même, Prosper d'Aquitaine rassemblera contre les arguments de Cassien le témoignage des salutations de Paul : PROSPER, *Contra collatorem*, 16, 2 (éd. J. Delmulle, *CCSL LXVIII*, Turnhout, à paraître, p. 63-65). Sur la question de l'*initium fidei*, voir aussi J. CHÉNÉ, [Note complémentaire n°] 18 « La signification d'« initium fidei » et d'« augmentum fidei » », dans *Aux moines d'Adrumète et de Provence...*, BA 24, p. 808-810, D. MARAFIOTI, « Il problema dell' « Initium Fidei » in sant' Agostino fino al 397 », *Augustinianum*, 21, 3, 1981, p. 541-565 (avec bibliographie antérieure) ainsi que, tout récemment, T. WU, « Augustine on *initium fidei*: A Case Study of the Coexistence of Operative Grace and Free Decision of the Will », *Recherches de théologie et philosophie médiévales*, 79, 1, 2012, p. [1]-38.

57. Voir *supra*, p. 269.

58. AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 20, 41 (BA 24, p. 590-591 ; trad. J. Chéné).

Corinthiens (I Cor. 16, 8-9 et II Cor. 2, 12-16) et, anticipant la citation de la formule paulinienne, introduisait ainsi ces passages: «Quand est-ce que s'ouvre la porte à la Parole divine, sinon quand l'intelligence de celui qui l'entend s'ouvre pour y croire, et que grâce à ce commencement de foi (*initio fidei facto*), l'homme accepte la prédication et les enseignements destinés à édifier en lui la doctrine du salut<sup>59</sup>?», puis les reproduisait et commentait l'un après l'autre, avant de digresser brièvement, en s'attardant sur le thème de la «bonne odeur» du Christ, invoquée par Paul en II Cor. 2, 15<sup>60</sup>, pour enfin conclure provisoirement son argumentation et ajouter, à l'appui de cette dernière, l'exemple de la marchande de pourpre des *Actes des apôtres*, à qui Paul dit, de la même façon, avoir «ouvert le cœur»<sup>61</sup>.

De cet extrait, non seulement Bède n'a retenu qu'un seul passage, qui constitue l'extr. 222, destiné à commenter l'épisode du voyage de Paul à Troas et en Macédoine en II Cor. 2, 12-16, au risque de ne produire aucun texte pour expliquer I Cor. 16, 8-9, mais il en a omis toute la première partie pour ne conserver que la digression sur l'*odor bonus* du Christ<sup>62</sup>. Encore l'interrogation introductive est-elle elle aussi amputée de sa seconde moitié, qui mentionnait justement l'*initium fidei*<sup>63</sup>. Nous tâcherons plus loin d'expliquer les raisons de ce choix.

Il apparaît bien ainsi que scruter les silences du florilège apporte des informations tout aussi édifiantes sur les méthodes, mais aussi les intérêts doctrinaux de Bède, compilateur de la *Collectio*. En n'étudiant pas le contenu de la *Collectio* dans l'absolu – et, pour ainsi dire, aveuglément –, mais en prenant pour point de départ les sources dont on peut être sûr qu'elles étaient à la disposition de Bède, on parvient nettement mieux à mesurer la part des éventuels manques qui ne sont dus qu'à une absence de documentation primaire et celle des interventions volontaires du florilégiste qui, elles, importent pour la compréhension de son entreprise. Mais il reste maintenant à s'interroger, à partir de ces derniers cas de figure, sur les finalités poursuivies par le compilateur.

59. AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 20, 40: «Quomodo aperitur ostium verbi, nisi cum sensus aperitur audientis ut credat, et initio fidei facto, ea quae ad aedificandam salubrem doctrinam praedicantur et disputantur admittat [...]?» (BA 24, p. 588-589; trad. J. Chené).

60. C'est Augustin lui-même qui souligne qu'il s'agit d'une digression (*De praedestinatione sanctorum*, 20, 41): «Verum redeamus ad ostii apertionem, qua initium fidei audientium significavit Apostolus» (BA 24, p. 590-591).

61. AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 20, 41 (BA 24, p. 590-591).

62. Comparer avec AUGUSTIN, *De praedestinatione sanctorum*, 20, 40-41; l'extrait s'achève avec le retour au propos principal (voir ci-dessus, n. 60). L'extr. 223, qui suit, commente lui aussi la seule expression d'*odor bonus* (à partir d'AUGUSTIN, *Tractatus in euangelium Iohannis*, 47).

63. Dans la première phrase, Bède supprime, en effet, le passage signalé ici entre accolades: «Quomodo aperitur ostium verbi, nisi cum sensus aperitur audientis ut credat {, et initio fidei facto, ea quae ad aedificandam salubrem doctrinam praedicantur et disputantur admittat; ne per infidelitatem corde clauso, ea quae dicuntur improbet ac repellat}?» (BA 24, p. 588).

III. – LA THÉOLOGIE ANTHROPOLOGIQUE DE LA *COLLECTIO* :  
PRISE DE POSITION OU PRUDENCE ?

Si donc il est vrai que Bède a opéré, dans son travail d'excerptation, des choix signifiants, et que ceux-ci sont particulièrement repérables dans les passages relatifs aux questions de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination, il convient maintenant de se demander de quelle nature est cet infléchissement, imputable en propre à Bède, et quel est, en définitive, l'enseignement anthropologico-théologique qui ressort de la *Collectio*<sup>64</sup>. Pour répondre à cette interrogation, il sera utile de compléter les analyses réalisées ci-dessus par une confrontation, lorsque cela est possible, avec les positions assumées par Bède dans ses autres œuvres, dans lesquelles il s'exprime en son nom propre. Les points de comparaison (et de divergence), qu'ils portent sur l'interprétation de tel verset ou sur le traitement de tel thème, ne manquent pas, en effet, mais aucun n'est, à mon sens, aussi net que le problème de l'*initium fidei et bonorum operum*, déjà évoqué.

La question de l'*initium fidei* est, on l'a vu, l'une de celles que Bède a sciemment cherché à exclure de son commentaire suivi de Paul, au moment de traiter plusieurs extraits des Épîtres aux Corinthiens<sup>65</sup>. Pareil procédé pourrait, à première vue, être interprété comme une volonté de l'auteur de gommer tout un aspect de l'argumentation d'Augustin, et donc, par conséquent, de valider, au moins tacitement, le point de vue adverse, qui nie la prééminence, dans le processus d'assomption de la foi, de l'initiative divine. Telle n'est pourtant pas la position que défend Bède dans ses œuvres personnelles : bien au contraire, ces dernières sont, sur la question de l'*initium fidei* comme de l'*initium bonorum operum*, porteuses d'un discours on ne peut plus clair, qui ne déroge en rien à la pure ligne augustinienne. On y trouve, en effet, des assertions des plus explicites. Ainsi, ayant à expliquer dans son commentaire suivi du *Cantique des cantiques* le verset 8, 5, évoquant l'« ascension » de l'aimée, Bède tient d'abord à rappeler que cette ascension suppose un progrès (« proficientibus iam fidei et operis boni gradibus ») qui ne peut s'obtenir sans une aide extérieure (« sine ... adiutorio ») ; et l'auteur d'ajouter : « Nam et uirtutum profectus et ipsa fidei initia non nisi Domino largiente possumus habere<sup>66</sup>. » De même, l'action première de Dieu est rappelée avec insistance dans son ouvrage consacré à *Ezras* et *Néhémie* : « Sanctificant cum ab initio fidei usque ad firmitatem bonae actionis quae non nisi Deo inspirante

---

64. Sur la place de la doctrine théologique dans les œuvres exégétiques de Bède, on se reportera avec profit à l'étude de C. JENKINS, « Bede As Exegete and Theologian », dans *Bede: His Life, Times, and Writings. Essays in Commemoration of the Twelfth Centenary of His Death*, A. Hamilton Thompson éd., Oxford, 1969, p. 152-200.

65. Voir ci-dessus, p. 281 et n. 62-63.

66. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, 5, 8, 5 (éd. D. Hurst, CCSL CXIX B, p. 343, l. 222-224 et 230-232).

atque auxiliante perficitur sola aeternae retributionis intentione pertendunt<sup>67</sup>.» C'est encore le même raisonnement qui trouve place dans une homélie sur Jean, dans laquelle il est abondamment documenté par des emprunts à des versets surtout psalmiques :

«Ne in bonis operibus deficiamus illius auxilio debemus semper inniti qui ait: *Quia sine me nihil potestis facere*. Vnde recte psalmista ut initium fidei et bonae actionis a Domino nobis dari signaret ait: *Deus meus misericordia eius praeueniet me*; ut bona quae agimus illo opitulante perficienda doceret iterum dicit: *Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus uitae meae*; ut mercedem uitae aeternae quae bonis redditur operibus gratis tribui nobis ostenderet ait: *Qui coronat te in miseratione et misericordia*<sup>68</sup>.»

On pourrait être tenté de lire ici, sous la plume de Bède, une allusion polémique à la doctrine professée par Jean Cassien, qui cite le même verset de Ps. 58, 11, mais à l'appui de la thèse adverse<sup>69</sup>. Le sort réservé à un verset de l'Épître de Jacques viendrait corroborer cette hypothèse: dans sa *Conlatio XIII*, Cassien s'était par avance défendu de toute tentation d'hétérodoxie en convoquant au début de sa conférence, en guise de garde-fou, le témoignage de Jacques, selon lequel «toute donation excellente, tout don parfait vient d'en haut, descend du Père des lumières» (Iac. 1, 17) – effort que Prosper d'Aquitaine, dans son *Contra collatorem*, avait loué, jugeant cette position *catholicissima*, pour ensuite critiquer plus vertement, à l'aune de cette prémisse, l'ensemble de l'argumentation de son adversaire<sup>70</sup>. Bède, également auteur d'un *In epistolas septem catholicas*, commente ainsi Iac. 1, 17: «Postquam docuit uitia quibus temptamur non a Deo nobis sed a nobis ipsis inesse, ostendit e contra quia quicquid boni agimus hoc Deo donante percipimus<sup>71</sup>», et se montre même plus précis, dans la suite, affirmant, à propos du verset suivant: «Quod ergo dixerat *omne datum optimum et omne donum perfectum* a Deo descendere consequenter adstruit addendo quia non nostris meritis sed suae beneficio uoluntatis per aquam regenerationis de filiis tenebrarum

67. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Ezram et Neemiam*, 3 (éd. D. Hurst, CCSL CXIX A, p. 345, l. 248-251).

68. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Homiliae*, 1, 2 (éd. D. Hurst, CCSL CXXII, p. 9, l. 83-92).

69. Du moins dans l'interprétation, légèrement trompeuse, qu'en a donnée Prosper d'Aquitaine; cf. JEAN CASSIEN, *Conlationes*, 13, 8, 3 (éd. M. Petschenig, CSEL XIII, Wien, 1886, p. 371, l. 22-23), passage cité et critiqué par PROSPER D'AQUITAINE, *Contra collatorem*, 19, 3 (éd. J. Delmulle, CCSL LXVIII, p. 72-73, l. 23-30).

70. Cf. CASSIEN, *Conlationes*, 3, 3, 5 (éd. M. Petschenig, CSEL XIII, p. 364, l. 19-20) et PROSPER, *Contra collatorem*, 2, 2 (éd. J. Delmulle, CCSL LXVIII, p. 9, l. 26-28), qui en fait un véritable leitmotiv de sa réfutation; voir, à ce sujet, J. DELMULLE, *Le Contra collatorem de Prosper d'Aquitaine. Le parti augustinien et sa stratégie d'appel à Rome dans la querelle post-pélagienne*, Textes et Études du Moyen Âge, Barcelona, à paraître.

71. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In epistolas septem catholicas*, Iac. 1, 17 (éd. D. Hurst, CCSL CXXI, p. 189, l. 228-238).

nos in filios lucis mutauerit<sup>72</sup>.» Concentrant, dans un premier temps, son discours sur les bonnes actions (*quicquid boni agimus*) pour en venir à la foi (présente ici à travers l'évocation du baptême, *per aquam regenerationis*), Bède s'en tient ouvertement à un discours tout à fait conforme à la pensée d'Augustin – et, en l'espèce, de Prosper –, qu'il développe précisément à propos de versets qui ont été, dans les années 420-430, l'objet des principaux débats avec les Provençaux. On ne peut donc pas soutenir comme A.J. Kleist, dans le cas présent comme dans d'autres semblables, que Bède rejette, en quelque manière que ce soit, la position de l'évêque d'Hippone : il paraît bien, au contraire, l'avoir faite sienne.

S'il est une œuvre qui peut bien, entre toutes, nous renseigner au sujet des vues de Bède sur les questions de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination, c'est sans aucun doute son commentaire suivi sur le *Cantique des cantiques*<sup>73</sup>. Bède a, en effet, fait précéder les six livres du commentaire proprement dit d'une très longue préface qui se veut une attaque en règle du *De amore* (perdu) de Julien d'Éclane<sup>74</sup>. Une étude d'Arthur Holder a bien mis en lumière la dimension anti-pélagienne de ce commentaire de Bède<sup>75</sup> ; mais une nouvelle lecture, faite à la lumière de ce que l'on vient de dire concernant les préoccupations de Bède dans la *Collectio*, fait également apparaître les linéaments d'une argumentation que l'on pourrait dire de type antisemipélagien.

Au commencement de son ouvrage, Bède s'en prend, en effet, ouvertement à la manière dont, dans son traité sur l'amour, Julien a présenté ce qu'il nomme la « grâce de l'Esprit » (*gratia Spiritus sancti* ou *gratia spiritualis*) ; il lui reproche de ne voir en elle qu'une *superueniens auxiliatrix* au lieu de la *praeueniens*

72. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In epistolas septem catholicas*, Iac. 1, 18 (éd. D. Hurst, CCSL CXXI, p. 189, l. 241-245).

73. Édité par D. Hurst (CCSL CXIX B) ; il en existe une traduction récente par A. Holder : THE VENERABLE BEDE, *On the Song of Songs and Selected Writings*, transl., ed. and introd. by A. Holder, The Classics of Western Spirituality, New York – Mahwah (NJ), 2011. Sur ce traité, voir E.A. MATTER, *The Voice of My Beloved: The Song of Songs in Western Medieval Christianity*, The Middle Ages Series, Philadelphia, 1990, p. 97-101, et G.H. BROWN, *A Companion to Bede*, Anglo-Saxon Studies 12, Woodbridge, 2009, p. 51-54.

74. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, 1 (éd. D. Hurst, CCSL CXIX B), p. [167]-180. Sur le traité de Julien, reconstitué à partir du texte de Bède par L. De Coninck, *Iuliani Aelcanensis Expositio libri Iob. Tractatus prophetarum Osee Iohel et Amos accedunt operum deperditorum fragmenta post A. Bruckner denuo collecta aucta ordinata*, L. De Coninck éd., M.J. D'Hont coll., CCSL LXXXVIII, Turnhout, 1977, p. 398-401 (qui le présente comme un *Commentarius in Canticum canticorum*), voir Y.-M. DUVAL, « Iulianus Aelcanensis restitutus. La première édition – incomplète – de l'œuvre de Julien d'Éclane », *Revue des études augustiniennes*, 25, 1-2, 1979, p. [162]-170, surtout p. 165-166 ; il n'en est pas question dans l'ouvrage de référence de J. LÖSSL, *Julian von Aelcanum. Studien zu seinem Leben, seinem Werk, seiner Lehre und ihrer Überlieferung*, Leiden, 2001 (voir cependant p. 8 et n. 55).

75. A. HOLDER, « The Anti-Pelagian Character... ».

*inspiratrix* qu'elle est en réalité<sup>76</sup>. Ce n'est pas là, à strictement parler, un argument antipélagien, mais bien plutôt «antisemipélagien», dans la mesure où le problème évoqué est celui de l'*initium* – non plus cette fois *fidei*, mais *bonorum operum* – que seuls les supposés héritiers des pélagiens ont cherché à distinguer de l'*augmentum fidei*. Pélage et ses disciples n'avaient la nécessité de la grâce dans le processus de la sanctification ou même de l'accomplissement du bien ; ce sont Jean Cassien et les siens qui, tout en reconnaissant la force et la nécessité de la grâce pour l'achèvement de toute bonne pensée ou toute bonne action, ont insisté sur la réfutation de l'idée selon laquelle la grâce précède toujours l'émergence chez l'homme de la volonté<sup>77</sup>. C'est précisément ce reproche que faisait déjà, trois siècles plus tôt, Prosper à Cassien, qui voulait faire de la grâce un *comes*, alors que, selon l'Aquitain, il ne faut pas remettre en doute sa fonction de *dux*<sup>78</sup>. L'«hérésie» pélagienne de Julien est, d'ailleurs, présentée par Bède d'une manière qui rapproche sensiblement cette dernière de la doctrine que Cassien se voyait déjà attribuer par Prosper, et qui reconnaît l'initiative au libre arbitre, reléguant l'opération de la grâce à la phase ultime de réalisation ou de parachèvement de la pensée ou de l'action :

«Cuius causa duelli primum de amore libellum composuit sub obtentu quasi hunc a foedissima foret uoluptate secreturus re autem uera suam confirmaturus heresim qua ut breuiter plura constringam docet nos per arbitrium liberae uoluntatis posse bona facere quae uolumus quamuis per auxilium gratiae Dei facilius ea perficere queamus [...]»<sup>79</sup>.

Les ressemblances entre la pensée attribuée à Julien et celle de Cassien d'une part, et les méthodes de Bède et du Prosper du *Contra collatorem* d'autre part,

76. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. : «Hoc enim significat dicendo “ut generosum eius ignem gratia sancti spiritus incipiat uentilare”. Tanta animi bona praemisera et post omnia haec incipere in eo gratiam sancti spiritus dicit quasi superuenientem auxiliatricem et non praeuenientem inspiratricem atque auctorem in nobis studiorum meritorumque bonorum» (éd. D. Hurst, *CCSL CXIX B*, p. 170, l. 130-134) .

77. Pour une synthèse de la question, voir principalement R.F. REA, *Grace and Free Will in John Cassian*, A Dissertation Presented to the Faculty of the Graduate School of Saint Louis University in Partial Fulfillment of the Requirements for the Degree of Doctor of Philosophy, [s.l.], 1990, ainsi que D. OGLIARI, «The Conciliation of Grace and Free Will. Cassian's *Conlatio* 13 Revisited», *Augustiniana*, 50, 2000, p. 141-173, et *Gratia et certamen...*, p. 130-153. Il n'a cependant pas fallu attendre la controverse provençale pour voir émerger cette question, déjà présente dans les débats d'Augustin avec les pélagiens.

78. PROSPER D'AQUITAINE, *Contra collatorem*, 2, 3: «In quo potest uideri ob hoc comitem dixisse prouidentiam, quia etiam deserentes se plerumque non deserat, uel quia omnes quos praeuenit, eosdem subsequatur» (éd. J. Delmulle, *CCSL LXVIII*, p. 10, l. 50-52; voir aussi en 19, 3, p. 72-73); pour l'antinomie *comes/dux*, voir aussi *De uocatione omnium gentium*, 1, 2: «eam humanae uoluntatis non duces uolunt esse, sed comitem» (éd. R. J. Teske et D. Weber, *CSEL XCVII*, Wien, 2009, p. 80, l. 5-6).

79. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. (éd. D. Hurst, *CCSL CXIX B*, p. [167], l. 15-20); je souligne.

ne sont, du reste, pas peu nombreuses : de même que Prosper, en empruntant la formule aux Pères du concile général de Carthage de 418, résumait la position de ses adversaires à un détournement, sinon à une négation, des paroles du Christ « Sans moi, vous ne pouvez rien (*nihil*) faire » (Ioh. 15, 5), qui s'énoncerait ainsi : « Sans moi, vous pouvez faire plus difficilement (*difficilius*)<sup>80</sup> », pour Bède, la doctrine de Julien telle qu'elle ressort d'une lecture de son *De amore* équivaldrait à un « Sans moi, vous pouvez faire un peu (*modicum quid*)<sup>81</sup> ». La ressemblance de méthode s'étend d'ailleurs à la forme de la préface, qui reproduit, pour les critiquer, des extraits choisis dans le traité de Julien, qui sont ensuite exploités pour eux-mêmes et hors de tout contexte.

Dans sa critique du *De amore*, Bède ne cherche, à l'évidence, rien d'autre qu'à se placer résolument dans la perspective d'un augustinisme strict, qui puisse démonter les positions d'un Julien à la jonction entre pélagianisme pur et assouplissement de l'enseignement classique qui rapproche sa pensée de celle des *doctores Gallicani* – à la différence près que ces derniers se déclaraient avant tout antipélagiens<sup>82</sup>. Témoin de cette préoccupation : la moitié des citations ou allusions scripturaires recensées par l'éditeur dans la seule préface de ce qui est, rappelons-le, un *Commentaire sur le Cantique* concernent, en réalité, les épîtres pauliniennes<sup>83</sup>. La plupart des passages sollicités par l'auteur avaient été déjà commentés par Augustin et devaient, pour cette raison, correspondre à de nombreuses entrées du « fichier augustinien » préparé par Bède dans la perspective de la confection de son florilège. Aussi les citations et interprétations de certains versets, dans la préface de l'*In Canticum*, trouvent-elles des échos dans les pages de la *Collectio* : son propos exige que Bède ait recours à certains versets pauliniens, qu'il exploite presque systématiquement dans le sens de la théologie augustinienne. L'exemple des jumeaux Jacob et Esau (Rom. 9, 11-13), souvent cité par Augustin d'abord, puis par ses disciples, Prosper d'Aquitaine et Fulgence de Ruspe, au cours des discussions portant sur la prédestination et l'universalité du salut<sup>84</sup>, est à la fois

---

80. PROSPER D'AQUITAINE, *Contra collatorem*, 15, 4 : « De fructibus enim mandatorum Dominus loquebatur, ubi non ait : 'Sine me difficilium potestis facere', sed ait : "Sine me nihil potestis facere" » (éd. J. Delmulle, *CCSL* LXVIII, p. 61, l. 102-104).

81. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. : « impugnator eius qui non ait : 'Sine me modicum quid potestis', sed : "Sine me, inquit, nihil potestis facere" » (éd. D. Hurst, *CCSL* CXIX B, p. [167], l. 25-26).

82. Sur l'antipélagianisme de Cassien, voir en particulier les études de A.M.C. CASIDAY, « Cassian Against Pelagianism », *Studia monastica*, 46, 2004, p. 1-27, et, dans sa monographie *Tradition and Theology in St John Cassian*, New York – Oxford, 2007. ch. « Cassianus contra Pelagianos », p. 72-118.

83. Soit exactement 24 sur 51 ; se reporter à l'apparat des sources bibliques de l'édition de D. Hurst.

84. Le sort différent réservé aux jumeaux a, en effet, été souvent interprété comme une illustration de la prescience et de la prédestination divines. Pour l'interprétation de la péricope chez Augustin, qui a considérablement évolué tout au long de sa carrière, voir W.S. BABCOCK,

présent dans la *Collectio*, à travers des extraits de l'*epist.* 194 à Xyste et de l'*Opus imperfectum* contre Julien<sup>85</sup>, et rapidement évoqué dans la préface dirigée contre la doctrine du même Julien<sup>86</sup>. À l'inverse, dans sa préface contre Julien, Bède associe à cette péricope deux versets pauliniens se référant à la notion de péché et à la miséricorde divine (Rom. 5, 14 et 9, 14-16), en les interprétant à la lumière de la pensée d'Augustin, convoquant – et c'est la seule occurrence d'un recours explicite à une *auctoritas* – un passage de l'*Enchiridion* qui, ne commentant pas, à proprement parler, Paul, est naturellement absent du florilège<sup>87</sup>.

Or cet «augustinisme», si l'on peut dire, de Bède, qui s'exprime dans divers passages de ses œuvres touchant les questions de la grâce et de la prédestination, n'est pas démenti dans la *Collectio*, y compris au sujet de thèmes ou de versets qui ont été à l'évidence volontairement omis ou substantiellement retravaillés. Ainsi, dans sa réfutation du traité de Julien d'Éclane, Bède a, par deux fois, recours à Rom. 5, 5 («*Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis*»), d'une importance cruciale pour la bonne compréhension des rapports entre les personnes de la Trinité comme pour celle de la relation entre Dieu et l'homme, et fréquemment utilisé jadis par Augustin à partir des débuts de la querelle pélagienne et jusque, précisément, dans ses écrits contre Julien<sup>88</sup>. Négligé dans le commentaire suivi des Épîtres – la *Collectio* passe, en effet, de l'exégèse de Rom. 4, 25 (extr. 27) à celle de Rom. 5, 8 (extr. 28)<sup>89</sup> –, le verset est pourtant à chaque fois sollicité à l'appui d'un argument antipélagien strictement

«Augustine and Paul: The Case of Romans IX», dans *Studia Patristica*, vol. XVI: *Papers Presented to the Seventh International Conference on Patristic Studies held in Oxford 1975*, Part II, Berlin, 1985, p. 473-479, et, dernièrement, E.A. DE BOER, «Augustine On Election: The Birth of an Article of Faith», *Acta theologica*, 2, 2012, p. 54-73. Sur la présence des jumeaux au sein de la controverse postpélagienne, voir R. HARDEN WEAVER, *Divine Grace and Human Agency...*, p. 187-188 et 222.

85. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Collectio in Apostolum*, extr. 89 et 91 (= *epist.* 194, 8 [éd. A. Goldbacher, *CSEL* LVII, Wien, 1911, p. 206, l. 12 – p. 207, l. 15 et p. 207, l. 8-11) et 92 (= *C. Iul. op. imperf.* 1, 141, Aug. 3-4 [éd. M. Zelzer, *CSEL* LXXXV/1, Wien, 1974, p. 159, l. 51 – p. 160, l. 68]).

86. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. (éd. D. Hurst, *CCSL* CXIX B, p. 179, l. 465-468).

87. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. (éd. D. Hurst, *CCSL* CXIX B, p. 179, l. 482-484); il cite AUGUSTIN, *Enchiridion*, 23 (éd. E. Evans, *CCSL* XLVI, p. 99, l. 133-135).

88. Sur l'exploitation de ce verset au cours de la carrière d'Augustin, voir A.-M. LA BONNARDIÈRE, «Le verset paulinien *Rom. v. 5* dans l'œuvre de saint Augustin», dans *Augustinus Magister. Congrès international augustinien (Paris, 21-24 septembre 1954). Communications \*\**, Paris, 1955, p. [657]-665.

89. Voir P.-I. FRANSEN, «Description de la collection...», p. 27. Sont ainsi omis tous les premiers versets du ch. 5, dont la plupart ont fait l'objet d'après discussions durant la controverse postpélagienne: outre Rom. 5, 5, Rom. 5, 1 («*Iustificati ergo ex fide*») et Rom. 5, 2 («*habemus accessum per fidem in gratiam istam*» et «*gloriamur in spe gloriae filiorum Dei*»).

augustinien : premièrement, l'amour par lequel les hommes peuvent aimer leur créateur et leur prochain ne regarde en rien l'*arbitrium animi*<sup>90</sup> ; secondement, on ne peut dissocier, comme étant deux sentiments différents, l'amour qui est porté à Dieu et celui qui touche le prochain<sup>91</sup>. Cet exemple, choisi parmi d'autres, montre suffisamment combien une absence constatée dans la *Collectio* peut difficilement être considérée à tout coup comme une marque de « censure ».

Un examen comparatif du florilège et des ouvrages, en particulier exégétiques, de Bède permet de mieux rendre compte, semble-t-il, de la différence de traitement, avant tout voulue par la variété générique des textes. Le choix d'autorités différentes d'Augustin, dans certains développements, demande plutôt à être interprété comme une volonté d'étendre son réservoir de sources, sans pour autant chercher à signifier un quelconque désaccord ou une distanciation vis-à-vis d'Augustin : pour Bède comme pour les autres auteurs de son temps, c'est l'*unanimitas Patrum* qui prévaut toujours. Lorsque le besoin se faisait sentir de citer et de commenter Paul, même si Bède ne disposait pas à chaque fois de l'interprétation autorisée d'Augustin, l'imposant fichier d'extraits augustiniens qu'il a dû compiler toute sa vie durant lui fournissait, à n'en pas douter, suffisamment d'éléments pour donner une interprétation personnelle qui ne s'éloignât point de celle de son maître. Tout au plus est-il légitime de dire que, dans sa lecture d'Augustin, Bède a sans doute été influencé par les débats que la réception des derniers écrits a presque immédiatement suscités, et qu'ainsi il envisage certains raisonnements de l'évêque d'Hippone au travers d'un prisme qu'on pourrait dire critique<sup>92</sup>.

Pour en revenir à la *Collectio* elle-même, marquée, donc, sur bien des points, par l'absence de prise de position, quelles conclusions tirer au sujet du contenu doctrinal de l'ensemble, si tant est que le florilège ait été diffusé comme une œuvre pleinement achevée ? Est-ce à dire que le choix des extraits présents dans

90. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. (éd. D. Hurst, CCSL CXIX B, p. 169, l. 81-88) ; voir aussi, quelques lignes plus bas : « fallitur qui dicit amorem nostrum pro solo animi arbitrio in actibus suis iocunditatem ut perturbationis immunem ita etiam libertate gaudentem » (*ibid.*, l. 90-92). L'expression *arbitrium animi* est de Julien : elle figure ainsi dans la reconstitution de son traité (éd. L. De Coninck, CCSL LXXXVIII, p. 399).

91. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *In Cantica canticorum*, praef. (éd. D. Hurst, CCSL CXIX B, p. 170, l. 138-144). Voir, sur cette question, J. LAGOUANÈRE, « L'amour du prochain dans les premiers commentaires pauliniens d'Augustin », *Augustinianum*, 54, 1, 2014, p. 137-172, et « La notion de prochain chez Augustin au début de son épiscopat : le rôle matriciel du sermon 'De dilectione Dei et proximi' (Sermon Dolbeau 11) », *Sacris Erudiri*, 54, 2015, p. 79-110.

92. Il a été question plus haut des *Conlationes* de Cassien et du *Contra collatorem* de Prosper. Si l'on ne connaît aucune autre trace d'une éventuelle utilisation par Bède du traité de Prosper, on sait toutefois qu'il connaissait de lui une épigramme, rarissime, dirigée contre un *obtrektor Augustini* (citée dans l'*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, 1, 10 [éd. M. Lapidge, SC 489, Paris, 2005, p. 146-147]), et que le *Contra collatorem* inspirera sans doute, quelques siècles plus tard, à Wulfstan d'York son *De adiutorio Dei et libero arbitrio* (étudié par A.J. KLEIST, *Striving With Grace...*, p. 145-165 ; pour l'établissement d'un lien direct avec le traité de Prosper – disponible à Worcester ? –, voir en particulier p. 164 et n. 123 p. 345).

la *Collectio* reflète une pensée personnelle ? La dire celle de Bède serait excessif, sinon faux ; au mieux, la doctrine qui ressort du florilège correspond à la vulgate augustinienne que le compilateur avait l'intention de transmettre à ses lecteurs.

Car les modalités de sélection et de reproduction des passages augustiniens, de la part d'un compilateur qui est aussi, par ailleurs, auteur lui-même, pose la question du lectorat visé. La *Collectio* nous est parvenue sans préface, et semble n'en avoir jamais comporté<sup>93</sup>. On ignore donc à qui Bède destinait son florilège, si son intention était de toucher un public particulier. Mais ce que l'on a dit des choix orientés de l'excerpteur, qui concordent mal avec la doctrine défendue ailleurs, dans des ouvrages accordant à l'auteur une plus grande liberté d'expression, pourrait s'expliquer bien mieux par rapport au niveau d'éducation et de formation théologique des lecteurs appelés à consulter le florilège.

La préface des *Excerpta* d'Eugippe pourrait, à cet égard, apporter un éclairage intéressant, dans la mesure où, ce recueil étant l'une des principales sources de la *Collectio*, dans son entreprise Bède a pu s'inspirer des objectifs de son prédécesseur, en se plaçant dans son sillage tout en spécialisant, à travers son aspect exégétique, le projet initial. Eugippe s'exprime, en effet, dans sa préface adressée à Proba au sujet des individus qu'il veut spécifiquement toucher. S'il destine également son recueil à ceux, écrit-il, qui sont dotés à la fois du *sensus* et du *census*, pour qu'il leur facilite la tâche<sup>94</sup>, il ne manque pas d'ajouter une fonction, pour ainsi dire, morale à sa collecte :

«Integrum uero librum uisum est exceptorum debere esse principium et ille potissimum mihi praeponendus occurrit, quem idem beatus Augustinus antistes ad sanctum Hieronymum post primum de animae quaestione noscitur scripsisse presbyterum, soluens illam ex epistula Iacobi apostoli quam in primo praenotauit capitulo quaestionem: in quo libro quattuor illas uirtutes, id est prudentiam, temperantiam, fortitudinem atque iustitiam, ad illud geminae dilectionis Dei et proximi latum mandatum nimis, in quo tota lex pendet et prophetae, mirifice rettulit. Ob hoc itaque congruum putauit atque conueniens ut his excerptis caritas, qua dispersa solent adunari integritate, libri daret exordium, quae et uirtutum omnium perfectio et supernae legis est plenitudo ; ipsa quoque finem dedit operi, quae non habet finem<sup>95</sup>.»

---

93. P.-I. FRANSEN, «D'Eugippius à Bède le Vénérable...», p. 189 ; pour une tentative d'explication, voir J. DELMULLE, «La *Collectio in Apostolum*...», p. 234-236.

94. EUGIPPE, *Excerpta*, praef. : «Pauca proinde quae congeSSI non solum mihi qui sensu censuque sum pauper, sed etiam his qui utroque praediti sunt munere profutura confido» (éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 2, l. 28-30).

95. EUGIPPE, *Excerpta*, praef. (éd. P. Knöll, *CSEL IX/1*, p. 3). Cette indication du compilateur, si elle a aussi pour effet de laisser l'œuvre ouverte en la présentant comme un instrument de travail ou de méditation susceptible d'ajouts personnels (voir, par exemple, P. SINISCALCO, «Il numero primitivo degli *Excerpta* di Eugippio», *Revue des études augustinienes*, 10, 4, 1964, p. [331]-342, ici p. 332), affirme en tout cas la visée toute parénétique des *Excerpta*.

Un tel discours ne peut s'entendre qu'à propos de fidèles, certes, mais qui n'ont pas forcément progressé beaucoup sur le chemin de la foi ou de l'acquisition des vertus. Et de fait, l'avantage premier d'un florilège aussi riche – et, dans une certaine mesure, de tout florilège – est de donner accès, à qui n'aurait ou pas le temps ou pas les moyens intellectuels ou simplement matériels de lire intégralement l'œuvre d'un auteur ou d'un ensemble d'auteurs, à un échantillon représentatif de leur pensée, reproduit d'une manière suffisamment ample pour qu'on puisse y puiser sans avoir besoin de se reporter à l'œuvre originale. On comprend bien qu'en élaguant les traités d'Augustin de leurs développements les plus ardues ou abscons, Eugippe a pu constituer un outil de choix donnant accès, rapidement, au contenu essentiel des ouvrages de l'évêque d'Hippone.

Il ne peut donc être exclu que les précautions prises par Bède avec plusieurs passages touchant des sujets délicats aient été dictées, elles aussi, par le souci de ne pas encombrer l'esprit de personnes peu instruites, ou en tout cas à la foi encore trop mal assise. L'intelligence de certains développements d'Augustin sur la question – mais l'argument vaut également pour les exposés relatifs à la conception de la Trinité et à d'autres sujets particulièrement ardues – est conditionnée, bien des fois, par une préparation préalable, voire un enseignement doctrinal qu'on ne peut sans doute pas exiger d'un néophyte. Du novice, en revanche, on peut espérer qu'il développe, au cours de sa formation, une certaine acuité dans la compréhension des mystères divins ; la *Collectio* offrirait ainsi, en guise de propédeutique, un manuel des plus commodes à utiliser.

À l'issue de cette lecture du commentaire augustinien sur Paul préparé par Bède le Vénérable, qui a privilégié une approche transversale, confrontant le florilège à la fois, d'un point de vue philologique, avec ses sources (pour ainsi dire « réelles ») et, pour ce qui concerne son contenu doctrinal, aux textes augustinien convoqués comme aux œuvres plus personnelles de Bède, il est possible de rassembler plusieurs éléments de conclusion qui permettront – je l'espère – d'apporter une réponse plus nuancée aux questions posées dans l'introduction.

Ce florilège doit nécessairement être pris en compte dans une étude des positions de Bède en matière de grâce et de prédestination. Sa seule existence pourrait, de fait, invalider l'hypothèse selon laquelle la pure doctrine augustinienne aurait été remise en question par Bède. Certes, le genre même du florilège n'est pas à même de fournir toujours des indications positives et sans ambiguïté sur la pensée même du compilateur. Mais les divers silences de la *Collectio* disent, semble-t-il, bien plus qu'un simple désintérêt pour les questions en débat. À cet égard, la *Collectio* de Bède ne paraît pas tant se caractériser par une prise de position « grégorienne » – qu'il vaudrait mieux qualifier de « cassianienne », ou plutôt de « césairienne » – que par un gommage, ou pour mieux dire une neutralisation du problème lui-même, non pas tant pour des motifs idéologiques qu'en raison de la finalité même du florilège, destiné à offrir un enseignement qui soit le plus clair, au public le plus large possible.

On comprendra ainsi sans peine ce que cet ouvrage de Bède peut présenter d'inabouï et pourquoi, deux siècles plus tard, tout embarqué dans une controverse houleuse sur cette question de la prédestination, Florus jugera nécessaire de compléter un recueil qui lui semblait dommageablement incomplet<sup>96</sup>.

Jérémy DELMULLE  
KU Leuven  
IRHT – LEM

---

96. Voir, là-dessus, Sh. BOODTS, «The Reception of Saint Augustine in Florus of Lyons's *Expositio epistolarum beati Pauli apostoli*. The section on Romans 7», dans *La controverse carolingienne sur la prédestination. Histoire, textes et manuscrits*, P. Chambert-Protat, J. Delmulle, W. Pezé, J.Ch. Thompson éd., à paraître.

RÉSUMÉ: Alors que l'*Expositio* augustinienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre s'inscrit assez clairement dans le contexte de la controverse sur la prédestination (au début des années 850) et poursuit des objectifs qui doivent être mis en rapport avec l'implication personnelle du florilégiste dans les débats concernant les thèses de Gottschalk, le florilège de Bède le Vénérable, modèle du précédent, est plus que discret sur la question de la grâce et de la prédestination. L'étude du traitement réservé par Bède aux dernières œuvres d'Augustin, composées dans le cadre de la controverse postpélagienne en Afrique et en Provence, et aux passages-clés des épîtres pauliniennes relatives aux questions de la grâce et de la prédestination montre que l'objectif du compilateur pourrait même être de gommer toute trace d'une question sans doute trop ardue pour le lectorat envisagé. Bède pourrait ainsi vouloir s'adresser à des *rudes* ou novices, en leur offrant, à partir de l'interprétation des écrits de Paul, un résumé de la doctrine augustinienne qui fasse abstraction des thèses les plus controversées.

SUMMARY: Contrary to the Augustinian *Expositio* on Paul composed by Florus of Lyon, which is to be situated within the early mid 9<sup>th</sup> c. controversy about predestination and whose objectives clearly indicate a personal involvement of the florilegist in the debates about the claims of Gottschalk, Bede the Venerable's florilegium, which was the latter's model, is the most inconspicuous about the question of grace and predestination. Research on Bede's processing of Augustine's latest writings, penned within the context of the postpelagian discussions in Africa and Provence, and of key passages of the Pauline letters relevant for the issues of grace and predestination, indicates that the intention of the compiler might even have been to erase all traces of a question too complex for the intended readership. Bede might have intended to address *rudes* or novices, offering them – based on an interpretation of Paul's writings – a synthesis of the Augustinian doctrine which leaves aside the most controversial positions.

## INSTITUT D'ÉTUDES AUGUSTINIENNES COLLECTION DES ÉTUDES AUGUSTINIENNES

B. Goldlust, *Corippe, Johannide, livre 4. Introduction, édition critique, traduction et commentaire*, 2017, 284 p., EAA 202, 36 € (ISBN : 978-2-85121-286-3)

La *Johannide* est une épopée panégyrique en huit livres, chantée par Corippe en l'honneur du *magister militum* Jean Troglita, qui fut chargé par l'empereur Justinien de mater les insurrections berbères et de pacifier l'Afrique entre 546 et 548. Dans l'organisation d'ensemble du poème, le livre 4 occupe un statut particulier. Il réunit, en effet, la fin du récit enchâssé du tribun Libératus (3, 52 – 4, 246) sur le passé de l'Afrique, qui est aux abois, et l'évocation des premières décisions de Jean Troglita, qui arrive sur place providentiellement. L'analyse met ici en lumière les ressorts précis de la composition, procède à l'inventaire de la matière épique et souligne l'idéologie politique et religieuse qui sous-tend le livre, ainsi que son intérêt historique (et notamment prosopographique), avant de traiter de la langue, de la métrique et de la stylistique. Cette édition critique est enfin la première qui donne au livre 4 ce qui est sans doute sa vraie fin, que les éditeurs précédents plaçaient 48 vers plus bas. Comparé aux livres 2 et 3 (très majoritairement ethnographiques et historiques) et aux livres 5 à 8 (formant une section iliadique où dominent les récits de bataille), le livre 4 paraît ainsi, par sa variété formelle cependant soumise à une unité globale de ton, être une bonne pierre de touche pour mettre à l'épreuve l'habileté de l'écrivain Corippe et son rapport à l'autorité littéraire.

Chr. Veyrard-Cosme, *La Vita beati Alcuini (IX<sup>e</sup> s.). Les inflexions d'un discours de sainteté. Introduction, édition et traduction annotée du texte d'après Reims, BM 1395 (K 784)*, 2017, 374 p., EAMA 54, 52 € (ISBN : 978-2-85121-287-0)

Le clerc anglo-saxon Alcuin d'York (730 ?-804), conseiller de Charlemagne et figure majeure de la Renaissance carolingienne, fut, une vingtaine d'années après sa mort, le héros d'un texte hagiographique, la *Vita beati Alcuini*, qui vit en lui un saint homme. De cette *Vita*, portée par une très riche intertextualité biblique, le présent ouvrage propose, pour la première fois, une édition fondée sur le texte transmis dans son intégralité par le manuscrit Reims, BM 1395 (K 784), ainsi qu'une première traduction, amplement annotée. Texte latin et traduction française sont précédés d'une riche étude textuelle thématique, en cinq parties respectivement intitulées : «Deux manuscrits pour une *Vie* : le texte dans son contexte codicologique» ; «Pour une nouvelle approche de la *Vita Alcuini*» ; «Une *Vie* aux multiples enjeux» ; «La mise en œuvre de la figure sainte» ; «La place de l'hagiographe». L'ouvrage entend montrer, à tous ceux qu'intéresse l'univers du Haut Moyen Âge, l'importance des enjeux historiques, culturels, littéraires et spirituels de cette *Vita* méconnue d'un homme connu.

Retrouver l'Institut d'études augustiniennes sur le site <http://www.etudes-augustiniennes.paris-sorbonne.fr>  
Diffusion exclusive : Brepols Publisher <http://www.brepols.net>

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT  
D'ÉTUDES AUGUSTINIENNES

COLLECTION DES ÉTUDES AUGUSTINIENNES

*Série Antiquité*

- 199— *Caritatis scripta. Mélanges de littérature et de patristique offerts à Patrick Laurence*. Textes réunis et préparés par A. Canellis, É. Gavoille et B. Jeanjean, 2015.  
200— *Littérature, politique et religion en Afrique vandale*. Textes réunis et édités par É. Wolff, 2015.  
201— « *Studium in libris* ». *Mélanges en l'honneur de Jean-Louis Charlet*. Textes édités par G. Herbert de la Portbarré-Viard et A. Stoehr-Monjou, 2016.  
202— **B. Goldlust**, *Corippe, Johannide, livre 4. Introduction, édition critique, traduction et commentaire*, 2017.

*Série Moyen Âge et Temps Modernes*

- 52— **C. Giraud**, *Spiritualité et histoire des textes entre Moyen Âge et époque moderne. Genèse et fortune d'un corpus pseudépigraphique de méditations*, 2016.  
53— *Transmission et réception des Pères grecs dans l'Occident, de l'Antiquité tardive à la Renaissance. Entre philologie, herméneutique et théologie*. Actes du colloque international organisé du 26 au 28 novembre 2014 à l'Université de Strasbourg, édités par E. Prinzivalli, F. Vinel et M. Cutino, avec la collaboration de I. Perée, 2016.  
54— **Chr. Veyrard-Cosme**, *La Vita beati Alcuini (IX<sup>e</sup> s.). Les inflexions d'un discours de sainteté. Introduction, édition et traduction annotée du texte d'après Reims, BM 1395 (K 784)*, 2017.

BIBLIOTHÈQUE AUGUSTINIENNE

- Œuvres de saint Augustin**, vol. 33. *La Cité de Dieu*, livres I-V. Réimpression de l'édition de 1959 avec un Supplément bibliographique de C. Revel-Barreteau, 2014, 883 p.  
**Œuvres de saint Augustin**, vol. 67/A. *Les Commentaires des Psaumes, CXVIII. Sermons 1-14*. Sous la direction de M. Dulaey, avec P. Descotes, L. Janssem (†) et M. Ribreau, 2016, 438 p.  
**Œuvres de saint Augustin**, vol. 20/B. *La grâce de la Nouvelle Alliance*. Texte établi, traduit et commenté par P. Descotes, 2016, 570 p.  
**Œuvres de saint Augustin**, vol. 67/B. *Les Commentaires des Psaumes, CXVIII. Sermons 15-32*. Sous la direction de M. Dulaey, avec P. Descotes, L. Janssem (†) et M. Ribreau, 2017, 382 p.  
**Œuvres de saint Augustin**, vol. 59/A. *Les Commentaires des Psaumes, XXXVII-XLIV*. Sous la direction de M. Dulaey, avec I. Bochet, P. Descotes et P.-M. Hombert, 2017, 736 p.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE AUGUSTINIENNE

- Saint Augustin**, vol. 6, *La vie communautaire*. Traduction annotée des *Sermons* 355-356 par G. Madec, 1996, 63 p.  
**Saint Augustin**, vol. 7, *La première catéchèse*. Introduction et traduction de G. Madec, 2001, 127 p.  
**Saint Augustin**, vol. 8, *Sermons sur la chute de Rome*. Introduction, traduction et notes de J.-C. Fredouille, 2004, 148 p.

PÉRIODIQUES

- Revue d'études augustiniennes et patristiques* (1955 →) : 2 fasc. par an.  
*Recherches augustiniennes et patristiques* (1958 →) : tome 37, 2013.

ISBN : 978-2-85121-290-0

ISSN : 1768-9260

Abonnement à la revue imprimée + numérique : 115 €

Abonnement à la revue imprimée : 100 €

Fascicules séparés : 65 €